

THÈME 2. FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RÉOLUTION

INTRODUCTION	2
A. PANORAMA ET TYPOLOGIE DES CONFLITS ARMÉS ACTUELS.....	2
B. MODES DE RÉOLUTION DES CONFLITS ARMÉS	3
I. LA DIMENSION POLITIQUE DE LA GUERRE : DES CONFLITS INTERÉTATIQUES AUX ENJEUX TRANSNATIONAUX (AXE 1) 4	
A. LA GUERRE, « CONTINUATION DE LA POLITIQUE PAR D’AUTRES MOYENS » (CLAUSEWITZ) : DE LA GUERRE DE 7 ANS AUX GUERRES NAPOLÉONIENNES	4
1. Clausewitz, officier prussien et théoricien de la guerre	4
2. La guerre de Sept Ans (1756-1763) : une guerre limitée ?.....	6
B. LE MODÈLE DE CLAUSEWITZ À L’ÉPREUVE DES « GUERRES IRRÉGULIÈRES » : D’AL QAÏDA À DAECH	8
1. Inscrire la « guerre absolue » dans des guerres irrégulières et transnationales.....	8
2. S’adapter et faire face au « brouillard de guerre ».....	10
CONCLUSION (AXE 1)	10
II. LE DÉFI DE LA CONSTRUCTION DE LA PAIX	11
A. FAIRE LA PAIX PAR LES TRAITÉS : LES TRAITÉS DE WESTPHALIE (1648)	11
1. Le contexte.....	11
2. Le temps des négociations.....	12
3. Un nouvel ordre international ?.....	12
B. FAIRE LA PAIX PAR LA SÉCURITÉ COLLECTIVE : LES ACTIONS DE L’ONU SOUS LES MANDATS DE KOFI ANNAN (1997-2006).....	13
1. Une ONU ambitieuse comme instrument de la paix sous Kofi Annan.....	14
2. ...mais qui se heurte à la réalité des relations internationales et à la politique des États	15
Conclusion	17
CONCLUSION (AXE 2)	17
III. LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS RÉGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX IMPLIQUANT DES ACTEURS INTERNATIONAUX ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES (OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF).....	17
A. DU CONFLIT ISRAËLO-ARABE AU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN : LES TENTATIVES DE RÉOLUTION, DE LA CRÉATION DE L’ÉTAT D’ISRAËL À NOS JOURS 18	
1. Le conflit israélo-arabe	18
2. Le conflit israélo-palestinien	24
B. LES DEUX GUERRES DU GOLFE (1991 ET 2003) ET LEURS PROLONGEMENTS : D’UNE GUERRE INTERÉTATIQUE À UN CONFLIT ASYMÉTRIQUE 28	
1. La première guerre du Golfe et ses retombées	28
2. La Seconde guerre du Golfe et ses prolongements : d’une guerre interétatique à un conflit asymétrique	30
CONCLUSION (OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF)	32
CONCLUSION DU THÈME	32

THÈME 2. FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RÉOLUTION

1-2. Titre + Sommaire

Manuel p.100-175

Introduction

3. Introduction

Repères p.106-107. Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel-

« Nous sommes en guerre. » Cette déclaration solennelle, combien de fois l'avons-nous entendue ? Depuis le 11 septembre 2001, chaque attentat est vu comme un « acte de guerre », et la « guerre contre le terrorisme » menée en retour semble interminable. Guerres informatiques, guerres chimiques ou bactériologiques, et même un renouveau de la prolifération nucléaire sont autant de menaces. Mais si nous sommes « en guerre », de quelle guerre s'agit-il ?

De nos jours, la plupart des citoyens des pays occidentaux n'ont connu ni conflit dans leur pays ni mobilisation générale¹. Au contraire, ils ont connu la fin de la conscription, l'effacement des soldats en uniforme de l'espace public², et la disparition du risque de mourir au combat -y compris pour la plupart des militaires. Mais si la violence de la guerre s'est éloignée de nous³, elle est omniprésente sur nos écrans, provoquant des réactions contradictoires de sidération et de banalisation. La guerre redistribue les hiérarchies de puissance entre pays, renforce les fonctions régaliennes des États, bouscule les rapports entre les sexes et accélère les transformations sociales. Elle détruit les paysages, marque les corps et les esprits, et lègue des traumatismes qui peuvent se transmettre sur plusieurs générations.

La guerre est un fait social total, ainsi qu'un acte culturel. Elle est l'affaire des chefs d'État et des militaires bien sûr, mais elle engage aussi au plus profond les sociétés et les individus. Dans ces conditions, étudier la guerre (et son pendant, la paix), c'est étudier un élément structurant de la vie des sociétés et l'expérience souvent la plus décisive dans une vie humaine. L'étude de ce thème aura ici un double objectif : 1/ comprendre les logiques des affrontements armés ; 2/ étudier les modalités de construction de la paix.

4. Préambule : la guerre en Syrie, archétype des conflits modernes¹ ? [Exercice 1]

A. Panorama et typologie des conflits armés actuels

5. Conflit et guerre : nuance (textes)

Un conflit (du latin *conflictus*, « choc ») est une situation de désaccord, entre au moins deux acteurs (groupes sociaux, individus, etc.) ou deux États. Il existe une grande variété de conflits, pas obligatoirement violents, dont la guerre est la forme la plus grave (les termes « conflit » et « guerre » ne doivent pas être confondus : toute guerre est un conflit, mais la réciproque n'est pas vraie). Pour le sociologue et philosophe allemand Georg Simmel (1858-1918), les conflits ne doivent pas être considérés comme fondamentalement nocifs⁴. Au contraire, ils sont le propre

¹ En France, la dernière déclaration de guerre remonte au 3 septembre 1939. Pourtant, l'armée française s'est battue ensuite en Indochine, et toute une génération a été appelée à combattre en Algérie -la « guerre d'Algérie », euphémisée par l'expression « événements d'Algérie », a longtemps fait l'objet d'un déni officiel. Depuis les années 1960, la France a participé à une trentaine d'opérations militaires dans ses anciennes colonies africaines. Plus de 11 000 soldats français sont actuellement déployés de l'Afrique au Moyen-Orient.

² ...d'où l'étonnement de voir en France des hommes armés de fusils d'assaut patrouiller dans les rues pour protéger la population contre des attentats terroristes.

³ NB : à l'exception des attentats terroristes.

⁴ Georg Simmel, *Le Conflit*, 1908. Pour Simmel, le rôle du conflit n'est pas unilatéralement pernicieux ou désastreux, mais polyvalent. S'il peut être un facteur de désolation pour les sociétés, il peut être également un facteur de leur épanouissement. Facteur de désunion, il est aussi une forme essentielle de toute socialisation. Simmel aura été sans doute l'initiateur de cette façon de penser pour avoir mis en évidence les éléments proprement socialisateurs du conflit.

de toute vie en société et contribuent à la faire évoluer. Il ne faut donc pas tant lutter contre les conflits qu'apprendre à les gérer pour éviter qu'ils ne prennent une forme violente.

La guerre est le type de conflit le plus grave, car c'est un affrontement violent entre au moins deux entités organisées à travers des forces militaires (armées, milices...), dans lequel il y a un usage des armes et de la violence physique, dans le but de régler le différend par la force. Pour Carl von Clausewitz⁵, c'est « un acte de violence dont l'objectif est de contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté » (*De la guerre*, 1832).

6. Carte 1 p.102

Il existe aujourd'hui une vingtaine de guerres à travers le monde. Plus de la moitié de ces conflits armés se localisent en Afrique subsaharienne, où l'on trouve les trois types de guerres identifiés par l'ONU : des guerres entre États (Cf. Soudan/Soudan du Sud), des guerres civiles (Cf. en RDC ou Centrafrique), des guerres « asymétriques » (Nigéria face aux islamistes de « Boko Haram ») -sachant qu'un même territoire peut être touché en même temps par ces trois types de guerres (Cf. Somalie). Vient ensuite le Moyen-Orient, qui concentre environ un quart des guerres planétaires, particulièrement aujourd'hui (Cf. Syrie, Irak, Afghanistan, Yémen). Les autres conflits se répartissent entre l'Asie (Cf. rébellions ethniques aux Philippines), l'Amérique latine (Cf. guerre civile entre les cartels de la drogue et l'État au Mexique) et les marges de l'Europe (Cf. Ukraine/Russie).

7. Textes : définir et caractériser les guerres

Pour définir précisément un conflit armé, il est nécessaire de croiser plusieurs critères et caractéristiques :

- Le type de territoire, depuis les plus petits territoires (par exemple l'esplanade des mosquées à Jérusalem) jusqu'aux plus vastes (le Sahel, parcouru par de nombreuses organisations islamistes).
- Les cibles, délibérément visées par les belligérants, qu'il s'agisse de lieux stratégiques (des villes par exemple) ou de populations (le cas extrême étant les génocides, qui ont toujours eu lieu durant des guerres).
- La durée, de quelques jours (la guerre des Six Jours en 1967) voire quelques heures à plusieurs années (la guerre au Yémen depuis 2014), ou même décennies (le conflit israélo-palestinien depuis 1948).
- Les facteurs explicatifs et les enjeux, qui sont à l'origine du déclenchement de la guerre. Au fil de l'Histoire et encore aujourd'hui, on retrouve souvent les mêmes : la prise de contrôle des ressources (naturelles et énergétiques) d'un territoire voisin, la remise en cause des frontières, la religion (guerres de religion en Europe au XVI^e siècle, affrontements civils aujourd'hui dans le nord de l'Inde), la volonté séparatiste ou indépendantiste...
- Les acteurs : États, armées, groupes terroristes⁶, milices ou groupes paramilitaires, populations civiles, ONG, organisations internationales...

8-9. Doc.4 p.103, typologie des conflits. Doc 1 p.104. Typologie des acteurs

B. Modes de résolution des conflits armés

De la grande diversité des types des conflits et de leurs acteurs découle une grande diversité dans les modes de résolution des conflits. On distingue synthétiquement la résolution des conflits par :

- la victoire militaire d'un des belligérants (qui impose ses conditions à l'autre) ;
- la négociation (les belligérants estiment le coût de la poursuite de la guerre trop élevé) ;
- une intervention extérieure.

10. Doc 4 p.105. Typologie des paix

En fonction de ces paramètres complexes, on débouche, avec plus ou moins de facilité, sur des situations de paix tout aussi diverses (Paix d'hégémonie, d'équilibre, de directoire, de droit international)... et d'une solidité variable. La paix est à la fois un état, l'absence de guerre, et un idéal, l'aspiration à vivre dans un monde de concorde. Elle n'exclut pas la conflictualité, mais parvient à l'empêcher de prendre une forme violente. On parle de paix « négative » lorsque l'apaisement résulte de l'hégémonie exercée par une puissance (« Pax Romana » dans l'Antiquité) ou de l'équilibre

⁵ Cf. ci-après, I. A. 1.

⁶ La question de savoir comment considérer les violences terroristes (un attentat est-il un acte de guerre ?) est plus complexe qu'il n'y paraît...

entre plusieurs puissances (système westphalien⁷, guerre froide). Dans ce cas, la paix découle simplement de la peur du prix à payer si on engage une guerre. On parle de paix « positive » pour désigner une situation dans laquelle l'apaisement résulte d'une coopération durable et institutionnalisée entre des États désireux de cohabiter pacifiquement.

I. La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux (Axe 1)

Introduction

11-12. Titre I + Introduction + Sommaire

Au XVIIIe siècle, la guerre oppose des États, qui cherchent à en limiter l'ampleur. À partir de la Révolution française, elle oppose des nations et tend à devenir « absolue » (Clausewitz) ou totale. Au XXIe siècle, la guerre correspond de moins en moins au modèle du XVIIIe siècle : elle est le plus souvent irrégulière, asymétrique, et implique des acteurs non étatiques.

En quoi les guerres d'aujourd'hui sont-elles différentes de celles du passé ?

A. La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes

La guerre a fait l'objet d'étude de bien des stratèges puisque le plus ancien récit remonte à -500 avec Sun Tsu et son ouvrage « *L'art de la guerre* ». Les huit livres de *Vom Kriege (De la Guerre)* écrits entre 1820 et 1831 par Carl von Clausewitz ont inspiré et continuent à inspirer les stratèges et ont influencé les doctrines militaires du monde entier au XXe et XXIe siècles (Foch, Lénine, Mao, le corps des Marines américain, Al-Qaida⁸). On retrouve des concepts clausewitziens dans la stratégie navale mais aussi spatiale ou nucléaire ou même dans la stratégie de l'information.

1. Clausewitz, officier prussien et théoricien de la guerre

a. Qui est Clausewitz ?

13-14. Le contexte des guerres révolutionnaires

Carl von Clausewitz (1780-1831)⁹. Descendant de hobereaux déclassés, il entre au régiment à 12 ans, et observe la campagne face aux Français -*doc.5 p.118. La bataille de Valmy, début d'une nouvelle ère + doc.7 p.118. L'engagement des volontaires dans les armées révolutionnaires*. Sa vraie naissance à la stratégie date de l'effondrement de la Prusse en 1806 : capturé par les Français, il est bouleversé par la débâcle de l'armée prussienne face à Napoléon. Clausewitz déteste Napoléon, mais il le considère comme le « dieu la guerre », et estime que les guerres napoléoniennes se rapprochent de la « guerre absolue »¹⁰ -*Jalon p.118-119. Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes*. Plus tard, il s'investit dans la commission de réorganisation de l'armée avec son mentor Gerhard von Scharnhorst qu'il a rencontré en 1801 à l'institut pour jeunes officiers de Berlin. Il rencontre aussi August von Gneisenau, le héros de la défense de Kolberg en 1806, lui aussi admirateur-détesteur de Napoléon, croyant à la « guerre populaire » à l'espagnole. Ils forment tous les trois, suivis par d'autres militaires, une sorte de conjuration d'aristocrates souhaitant favoriser une prise de conscience de l'unité des peuples allemands bien au-delà de la Prusse. Ainsi, la pensée de Clausewitz s'inscrit dans cette œuvre collective qui ne se résume pas aux seuls aspects militaires, mais aussi et surtout aux aspects politiques.

Clausewitz n'accepte pas le traité d'alliance de la Prusse avec Paris en 1812 et se met au service de la Russie avec une petite dizaine d'officiers. Pour son roi, c'est quasiment une trahison ; mais Clausewitz est

⁷ Cf. ci-après, II. A.

⁸ Un journaliste en 2001 a trouvé dans une cache d'Al Qaida en Afghanistan un exemplaire en anglais annoté de *De la guerre*

⁹ La dernière biographie parue de Clausewitz est écrite par un historien, Bruno Colson (université de Namur) chez Perrin (2016). Une analyse de cet ouvrage est consultable en ligne : Olivier Zajec, « Carl von Clausewitz en son temps : 'die Natur des Mannes' », *Stratégie*, 25 mars 2018 <https://www.diploweb.com/Strategie-Carl-von-Clausewitz-en-son-temps-die-Natur-des-Mannes.html>

¹⁰ ...qui s'oppose à la « guerre limitée ».

convaincu d'agir pour sa patrie à long terme. La campagne de Russie modèle sa pensée, car c'est d'abord un combattant et le courage physique est une des clés de son œuvre : il a une réelle expérience de la guerre. À son retour en Prusse, il défend l'idée de levée populaire, de levée en masse et pratique lui-même dans le Mecklembourg la guerre d'embuscades. À partir de 1818, Clausewitz dirige l'école de guerre et devient général d'état-major. Il rédige son œuvre *de la Guerre* (qui demeure inachevée) entre 1820 et 1831, date de sa mort.

b. Ses idées

Repères p.110-111. Le modèle clausewitzien de la guerre- Qu'est-ce que la guerre ? Quels liens peut-on faire entre guerre et politique ?

15-17. Textes. Le modèle clausewitzien de la guerre + Vidéo R. Aron 1976

La guerre est un « duel à plus vaste échelle », qui ne relève pas d'une décision unilatérale, mais d'une interaction bilatérale. Le fait que ce duel se déroule « à une plus vaste échelle » signale simplement la dimension collective du phénomène guerrier, qui fait interagir des groupes organisés. Le parallélisme que dresse Clausewitz entre la guerre et le duel a deux conséquences : tout d'abord, il fait de la réciprocité de l'action entre les deux adversaires une condition *sine qua non* de l'existence d'une guerre ; ensuite, il fait de la défense, et non pas de l'attaque, le facteur déclencheur des guerres : c'est le choix politique de l'agressé de se défendre qui déclenche une guerre. La guerre est terminée quand un des acteurs cesse de recourir à la violence : on ne gagne pas vraiment une guerre, on peut seulement dominer temporairement un rapport de force. Si la guerre suppose la réciprocité d'action volontaire, alors l'absence de réciprocité dans l'emploi de la violence signale l'absence de guerre, c'est-à-dire la paix¹¹.

« La guerre n'est rien d'autre que la continuation des relations politiques, avec l'appui d'autres moyens ». Cette formule est passée à la postérité. La politique est une relation entre deux acteurs rendue possible par l'existence de différents moyens. La guerre n'est que l'une des formes de cette relation mais elle diffère des autres formes par le recours à la violence pour soumettre l'autre à sa volonté, par l'art militaire (la façon de se battre, d'utiliser la violence armée) et l'art de la guerre (savoir utiliser l'ensemble des moyens pour peser sur une relation). Il aboutit à l'idée de stratégie : utiliser intelligemment et de manière complémentaire les différents moyens pour « gagner la relation ». En effet, chacun cherche à anticiper les mouvements ennemis, à esquiver les coups, à contre-attaquer, etc. ; chacun planifie des actions et s'adapte aux circonstances : il oppose ainsi son intelligence à l'intelligence de l'autre.

« La guerre est un caméléon qui change de nature à chaque engagement ». Clausewitz établit une typologie des guerres, opposant guerres civiles (« petites guerres ») aux guerres interétatiques (« grandes guerres »), tout en soulignant l'importance des « *petites guerres* » (ou guérilla) qu'il décrit comme « *un brasier qui s'étend, dévore le sol où se tient l'armée ennemie* ». Aujourd'hui, la « petite guerre » est qualifiée de « *guerre irrégulière* » en opposition à la guerre régulière, catégorie théorisée par le lieutenant-colonel David Galula, dans son ouvrage « *Contre Insurrection* »¹² (1963) et dont s'inspirent notamment les responsables militaires américains¹³.

La guerre est aussi le miroir des sociétés belligérantes. La guerre est ainsi donc un phénomène complexe et surtout un fait social dépendant de la culture, des mœurs, de l'esprit du temps, de la technique...

¹¹ Chez Clausewitz, la paix se définit donc par le critère de la non-réciprocité dans l'emploi de la violence. Elle recouvre à ce titre à la fois l'absence totale de la violence, mais également l'emploi unilatéral de la violence : quand seul l'un des deux acteurs aux prises a fait le choix des armes, il n'y a pas guerre, mais paix.

¹² Le lieutenant-colonel français David Galula a contribué à modéliser la théorie des conflits asymétriques après avoir servi en tant qu'officier de liaison à la section française en Extrême-Orient envoyé dans le contexte des troubles indochinois en 1945. Ses travaux préconisent la mise en œuvre d'une contre-insurrection, doctrine militaire qui vise à obtenir le soutien de la population dans le cadre d'un conflit opposant un mouvement insurgé à une force armée gouvernementale. Elle se fonde sur des actions civilo-militaires, le renseignement, la guerre psychologique et le quadrillage du territoire.

¹³ ...comme le général américain David H. Petraeus : « L'œuvre et la carrière de Galula sont d'autant plus actuelles et importantes que cette forme de conflit a de sérieuses chances de dominer l'actualité du XXI^e siècle ». Il présente le concept d'asymétrie comme « le combat entre la mouche et le lion, la mouche ne peut pas mettre le lion KO et le lion ne peut pas voler. Le cadre espace-temps est le même pour les deux, mais on assiste bien à deux combats différents ».

2. La guerre de Sept Ans (1756-1763) : une guerre limitée ?

Cours p.112 + Jalon p.116-117- Au XVIII^e siècle, les guerres opposent des États et des troupes de même type. Pour Clausewitz, ce sont des guerres limitées : l'affrontement militaire n'est qu'un moyen au service d'une fin politique. Selon lui, une rupture se produit avec les guerres révolutionnaires et napoléoniennes qui s'approchent du modèle de la « guerre absolue ».

a. La guerre de Sept Ans et la naissance d'un nouvel ordre mondial¹⁴

18. Article P. Serna,
L'Histoire + Carte

Premier conflit planétaire, la « guerre de Sept Ans » oppose, sur plusieurs continents, les grandes puissances du XVIII^e siècle regroupées en deux grands ensembles d'alliances. Son issue consacre le leadership britannique des Amériques aux Indes, principalement au détriment de la France -*doc.1 p.116. Les objectifs de l'Angleterre*. Un monde s'est écroulé entre 1754, quand commencent les premiers affrontements en Amérique entre Français et Britanniques, et le 10 février 1763, date de la signature de la paix de Paris.

Une guerre mondiale qui éclate en Amérique du Nord

Guerre de Sept Ans pour les Français, *French and Indian War* pour les États-Uniens, guerre de la Conquête pour les Canadiens, ce conflit aux multiples appellations possède une indéniable dimension planétaire - *Carte 3 p.117. Une première guerre mondiale*. C'est en Amérique du Nord que la guerre de Sept Ans éclate, avant dans un second temps, de se propager au Vieux Continent puis au reste du monde, sous l'effet du jeu des alliances.

L'étincelle appelée à mettre le feu à la planète est partie d'une zone vitale pour les intérêts français : le pays de l'Ohio. En contrôlant la vallée de cet affluent du Mississippi, les colons français entendent réaliser la jonction du Canada avec la Louisiane. Londres regarde d'un mauvais œil ce projet d'une Nouvelle France d'un seul tenant qui prendrait en tenaille les treize colonies britanniques. Le 28 mai 1754, un détachement français commandé par le capitaine de Jumonville est massacré par une troupe de miliciens virginiens placée sous les ordres d'un jeune lieutenant-colonel nommé George Washington.

Les deux puissances coloniales se hâtent d'envoyer des renforts. En 1755, alors qu'officiellement la France et la Grande-Bretagne sont toujours en paix, l'ordre est donné à la *Royal Navy* de s'emparer des navires français convoyant les troupes en Amérique du Nord. Si l'opération tourne au fiasco, les Britanniques, qu'on compare partout aux pirates d'Alger, se sont déconsidérés auprès de l'opinion française et européenne¹⁵.

En juillet 1755, fraîchement débarquée au Nouveau Monde, l'armée britannique du général Braddock se fait étriller par les alliés amérindiens des Français. L'année suivante, le 14 août 1756, les troupes du marquis de Montcalm, toujours épaulées par les précieux alliés autochtones, se saisissent du fort d'Oswego, point stratégique majeur sur le lac Ontario : les Français ne cessent de renforcer leurs positions.

Renversement d'alliances en Europe

Quand éclate la guerre dans le Nouveau Monde, le système européen s'articule toujours sur la vieille inimitié franco-autrichienne dont les origines remontent au XVI^e siècle. La montée en puissance de la Prusse, alliée de la France, est la cause première du Renversement des Alliances. Dans le but de reprendre la Silésie aux Prussiens, Marie-Thérèse d'Autriche engage en 1755 des pourparlers pour s'assurer l'appui de la France, et Louis XV se montre d'emblée enthousiaste.

L'Angleterre est elle aussi à la recherche de nouveaux appuis en Europe. La montée des tensions en Amérique du Nord lui fait craindre une offensive française contre ses possessions continentales (Principauté de Hanovre). Pour les sécuriser, George II tente de se rapprocher du roi de Prusse, alors allié de la France... et Frédéric II répond favorablement à ses avances.

¹⁴ Cf. cet article d'Edmond Dziembowski Article paru dans la revue *Diplomatie* n°93, « Guerres de religion : mythe ou réalité ? », juillet-août 2018 et [disponible en ligne ici](#).

¹⁵ D'autant plus que les Britanniques ont également recours aux services de corsaires, ajoutant au conflit « régulier » des caractéristiques de conflit « irrégulier ».

Le pyromane de l'Europe n'est autre que Frédéric II. Le rapprochement franco-autrichien, de même que des rumeurs faisant état de velléités belliqueuses de la Russie et de la Saxe poussent en effet le roi de Prusse, qui se croit encerclé, à lancer une guerre préventive. Le 29 août 1756, sans prendre la peine de déclarer la guerre, Frédéric II envahit la Saxe et fonce sur la Bohême. Louis XV envoie combattre en Westphalie une armée de plus de 100 000 hommes. Mais le 5 novembre 1757, le Prince de Soubise subit devant l'armée de Frédéric une défaite cuisante à Rossbach -*doc.2 p.116. La bataille de Rossbach*. La guerre de Sept Ans est parvenue à son tournant.

Naufnage français, triomphe britannique

Louis XV a cru un peu naïvement que la formidable coalition unissant les forces françaises, autrichiennes, russes et suédoises n'allait faire qu'une bouchée du petit roi de Prusse. Mais contre toute attente, la guerre d'Allemagne se prolonge jusqu'en 1763, et se solde par une indéniable victoire pour Frédéric II¹⁶.

La guerre d'Allemagne sonne le glas du premier empire colonial français. Au mois de janvier 1758, le choix a été fait¹⁷ de tourner le dos au Nouveau Monde, tandis que le ministre de la Guerre britannique, William Pitt, met au contraire les bouchées doubles en Amérique... et étend même le conflit à l'Afrique (conquête de Saint Louis du Sénégal en mai et de Gorée en décembre 1758) puis aux Antilles (prise de la Guadeloupe en mai 1759). Le 19 août, au large du Portugal, puis le 20 novembre, près de Quiberon, la *Royal Navy* met en pièces la marine de guerre de Louis XV. En empêchant l'envoi de renforts français au Nouveau Monde, ces deux défaites ont scellé le sort du Canada. Le 8 septembre 1760, c'en est fini. Parvenus à Montréal, les Britanniques contrôlent la totalité du Canada.

Ni l'avènement (1760) de George III, prince moins belliqueux que son prédécesseur, ni l'alliance de l'Espagne (1761), ne parviennent à renverser le rapport de forces militaire. Volant de victoire en victoire, l'Angleterre est en train de s'imposer sur le globe tout entier. Dans les Indes orientales, où s'affrontent les deux compagnies de commerce, les possessions françaises tombent les unes après les autres. La chute de Pondichéry, le 17 janvier 1761, marque la faillite du projet de domination française sur le sous-continent indien. Fraîchement entrée en guerre aux côtés de la France, l'Espagne enchaîne les revers humiliants : perte de Cuba et des Philippines (1762).

Un ordre mondial appelé à durer

Les négociations sont engagées. Signés respectivement le 10 février 1760 et le 15 février 1763, les traités de Paris et d'Hubertsbourg bouleversent l'équilibre des puissances qui prévalait depuis la fin des guerres de Louis XIV :

- La paix de Paris règle la partie coloniale et maritime du conflit : la Nouvelle-France est rayée de la carte. Louis XV cède la totalité du Canada, et cède à Charles III d'Espagne, la Louisiane, en compensation de la Floride espagnole devenue britannique. En Inde, la France ne conserve que cinq comptoirs, laissant la voie libre aux Britanniques. Les îles des Antilles sont conservées comme un lot de consolation, qui ne doit pas faire illusion : la France se voit dégradée dans l'échelle des puissances.
- À l'échelle européenne, la prépondérance française n'est plus assurée : le traité d'Hubertsbourg sanctionne en effet l'avènement d'une pentarchie composée de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. L'ordre international qui a vu le jour pendant la guerre est appelé à se maintenir bon an mal an jusqu'en 1914. Chateaubriand a tristement pris la mesure des conséquences du premier conflit planétaire de l'Histoire, qui ne sont pas uniquement diplomatiques et militaires, mais aussi culturelles : le XIXe siècle ne sera pas français, mais anglo-saxon.

19. Texte Chateaubriand

¹⁶ Cette victoire laisse néanmoins un goût amer. C'est au prix d'un effort de guerre monstrueusement cruel. Tordons le cou à un mythe : s'il est bien un conflit qui dément avec éclat la légende de « la guerre en dentelles » au XVIIIe siècle, c'est bien cette guerre de Sept Ans qui fit, selon les estimations, près d'un million de victimes à travers le monde.

¹⁷ Le secrétaire d'État des Affaires étrangères, l'abbé de Bernis, écrit ceci : « Si nous voulons suivre notre affaire de terre, il faut renoncer à celle de mer ; nous ne pourrions encore deux ans soutenir le fardeau de l'une et de l'autre. »

b. La guerre de Sept Ans, une guerre limitée ?

Selon le modèle clausewitzien, le spectre des formes de guerre concrètes s'étendrait entre deux bornes : l'une, inférieure, marquée par la guerre limitée à l'affrontement des forces armées, et qui se dénouerait diplomatiquement ; l'autre borne, supérieure, marquée par la guerre quasi-absolue dite d'anéantissement telle que, selon Clausewitz, l'a pratiquée « le dieu de la guerre », Bonaparte.

18. Article P. Serna, *l'Histoire + Carte*

En dépit de sa durée et de son champ géographique, la guerre de Sept Ans reste donc une guerre limitée au sens clausewitzien du terme : l'affrontement militaire, quelle qu'en soit la violence, n'est qu'un moyen au service d'une fin politique (enjeu territorial et géopolitique) ; cet affrontement s'achève une fois les objectifs atteints, par des traités. Elle n'en présente pas moins certains aspects (certains prémices ?) de la guerre absolue *-doc.4 p.117. Une nouvelle guerre « à outrance »*.

B. Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech

20. Présentation Al-Qaïda et Daech

Le début du XXI^{ème} siècle a vu l'émergence de deux groupes djihadistes *-Chronologie p.121 :*

- Al Qaïda (« la base ») fondé en 1987 par le cheikh Abdullah Yusuf Azzam et Oussama Ben Laden, qui s'appuie sur le régime des Talibans en Afghanistan et qui s'est fait connaître par l'organisation des attentats du 11 septembre 2001.
- Daech, État Islamique du Levant (EIL) *-Vocabulaire p.114*, organisation djihadiste ayant proclamé le 29 juin 2014, l'instauration du califat sur les territoires qu'il contrôlait en Syrie et en Irak et née d'une scission de la branche d'al-Qaïda en Irak avec pour chef Abou Bakr al-Baghdadi (tué en octobre 2019).

21. Vidéo E. Tenenbaum + Repère p.115

Ces deux mouvements mènent diverses actions armées et surtout inscrivent le terrorisme au centre de leur stratégie de la guerre. Ce type de conflit armé, qui relève de la guerre irrégulière (ou guerre asymétrique *-Repère p.115*), peut-il être éclairé par la pensée de Clausewitz, ou bien lui échappe-t-il ?

1. Inscire la « guerre absolue » dans des guerres irrégulières et transnationales

Au tournant du XXI^e siècle, les conflits interétatiques s'effacent au profit des guerres irrégulières aux enjeux transnationaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit la résurgence du djihad après les attentats du 11 septembre 2001. Le monde découvre alors la nébuleuse al-Qaïda et le visage d'Oussama Ben Laden, puis, à la suite des guerres en Irak et en Syrie, assiste à la naissance d'une autre organisation djihadiste, Daech *-Chronologie p.121.*

22. Schéma : points communs, divergences

Les deux organisations ont un socle idéologique commun : le salafisme djihadiste, et s'accordent sur trois concepts fondamentaux : le salafisme, le djihad et le takfir. Le salafisme ramène à un islam des al-salafs (les compagnons du prophète) et donne la primauté aux textes juridiques de la première communauté de Médine (622-661) et s'appuie sur une lecture rigoriste du Coran et de la *Sunna* (corpus des actes et paroles du prophète) ; le djihad consiste en une guerre sainte, offensive ou défensive, dans le cadre d'un « duel à grande échelle » à savoir ici, le duel entre les partisans d'une conception restrictive de l'islam et leurs ennemis, à une échelle planétaire tant pour le terrain de la lutte que pour le recrutement des combattants *-Jihadisme. Vocabulaire p.114 ;* le takfirisme distingue les « bons » musulmans des autres groupes de l'islam dans une logique exclusive et totalitaire (forme d'excommunication des « mauvais » musulmans).

En revanche, si les deux groupes ont une même base idéologique, leurs conceptions du djihad divergent :

- Al Qaïda : le djihad est surtout défensif, conceptualisé sous forme d'obligation individuelle pour tous les musulmans. Il s'agit avant tout de protéger la terre d'islam contre les agressions extérieures.

- Daech : il s'agit d'engager l'offensive contre l'ensemble des ennemis désignés, infidèles, idolâtres, mais aussi apostats¹⁸ (vision extensive de l'ennemi : chiites, mais aussi une partie des sunnites), afin d'imposer le califat aux populations. Vision extensive dans la lutte contre les apostats.

**23. Schéma + texte
Jacques Baud**

Les deux mouvements rejettent le modèle de l'État-nation, qui repose sur un système d'inspiration non divine. Le salafisme djihadiste d'Al-Qaïda et de Daech appelle à un retour à la communauté originelle de l'islam (leur cadre de référence est l'*oumma*, la communauté des croyants) et à l'instauration du califat¹⁹, qu'il s'agit de reconstruire bien au-delà des frontières des États : cela ne peut se faire que dans le cadre d'une lutte transnationale. Al-Qaïda et Daech s'inscrivent donc dans le cadre de guerres asymétriques, car les djihadistes ne fonctionnent pas comme une armée classique et disposent d'une mobilité qui ne s'arrête pas aux frontières²⁰. Néanmoins, le choix de Daech de proclamer le califat aboutit à la mise en place d'un proto-État en Syrie et en Irak (« territorialisation »), ce qui a permis à leurs ennemis de leur faire une guerre plus classique : batailles, sièges de villes...

Le fondamentalisme religieux ne peut concevoir qu'une « *guerre absolue* » au sens de Clausewitz : nul compromis n'est possible avec l'ennemi²¹. Sans limite temporelle, spatiale -et encore moins morale, les conflits prennent une dimension idéologique justifiant l'éradication de l'ennemi. Les actions d'Al-Qaïda et de Daech s'inscrivent dans une stratégie au long cours caractéristique des conflits asymétriques, et les forces militaires des islamistes sont des acteurs non étatiques qui utilisent régulièrement des armes non conventionnelles²². Que ce soit par l'idéologie qui fonde leurs actions ou par les réseaux d'allégeances qu'ils ont suscités à travers le monde, Al-Qaïda et Daech confirment que leur guerre est d'abord un fait politique.

24. Doc.1 p.120

Quant au recours au terrorisme -*doc.2 p.120. La stratégie d'Al-Qaïda + doc.5 p.121. La guerre de DAECH contre les « mécréants » + doc.4 p.121. Les attentats d'Al-Qaïda et de DAECH dans le monde*, « l'arme des faibles »²³, il doit être aussi analysé comme une exploitation de la sensibilité des sociétés occidentales et de leurs opinions : pour Marc Hecker²⁴, il peut se définir comme la création délibérée de la peur par la violence pour atteindre un objectif politique -*doc.1 p.120. Définir le terrorisme contemporain*. Plus qu'une arme ou un moyen, le terrorisme doit être pensé comme une stratégie de communication à l'égard de la scène internationale, à des fins de déstabilisation : le plus important n'est pas le nombre de victimes mais l'image et le ressenti que se font les sociétés, notamment occidentales, du conflit et de ces belligérants²⁵.

25. Marc Hecker et le « cyberdjihadisme »

Les groupes terroristes sont pleinement intégrés dans la mondialisation et ont su s'appuyer sur les nouvelles technologies dans leur stratégie. Les nouvelles technologies sont utilisées comme moyens de lutte et de propagande. Daech en particulier a pleinement su appuyer sa propagande sur Internet (le darknet, *Telegram*) et les réseaux sociaux. Il a ainsi pu séduire de jeunes occidentaux en vendant un califat idéalisé ou « fantasmé ». Pour convaincre, ils ont misé sur

¹⁸ Étymologiquement, l'apostat est celui qui « tourne le dos ». L'apostasie peut être déclarée dès lors que le musulman manifeste un doute sur une croyance qui a fait l'objet d'un consensus au sein de la communauté.

¹⁹ NB : Al-Qaïda n'a pas adhéré à la proclamation unilatérale du califat en juin 2014 par DAECH. Cf. D. Thomas, « [État islamique vs Al-Qaïda : autopsie d'une lutte fratricide](#) », *Politique étrangère*, 2016/1

²⁰ Patrick PORTER, « Surprenante souplesse tactique des Talibans en Afghanistan », *Le monde diplomatique*, novembre 2009.

²¹ Cf. les exécutions de prisonniers, comme celle du pilote jordanien Maaz Al-Kassasbeh brûlé vif dans une cage en 2015, après laquelle la Jordanie avertit : « Tout membre de Daech est une cible pour nous. Nous les pourchasserons et nous les éradiquerons » (Déclaration du ministre jordanien Nasser Joudeh, chef de la diplomatie, à la chaîne de télévision américaine CNN février 2015)

²² D'ailleurs, lorsqu'il déclare la guerre aux États-Unis, Oussama ben Laden justifie sa stratégie de guérilla « non seulement comme une manifestation de la violence sacrée, mais comme une méthode indispensable face aux déséquilibre des forces » (BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, 2003)

²³ La formule est généralement attribuée à Gandhi, mais elle a été maintes fois reprise et discutée.

²⁴ Chercheur et directeur de publication à l'IFRI.

²⁵ La « mort spectacle » se trouve effectivement et malheureusement adaptée à nos sociétés de l'information où le recours aux images est constant surtout à l'heure des chaînes d'informations en continu -*doc.3 p.120. Les attentats du 11 septembre 2001*.

des agents de communication performants, s'adaptant aux sociétés visées et « dépoussiérant » le message d'Al-Qaïda jugé trop élitiste. Marc Hecker a ainsi parlé du « *cyberdihadisme* », présent sur des forums djihadistes qui ont pu compter jusqu'à 50 000 utilisateurs « réguliers » et environ 100 000 « sympathisants », et sur des sites diffusant des vidéos de propagande²⁶ ou des exécutions filmées.

2. S'adapter et faire face au « brouillard de guerre »

26. Clausewitz et le « brouillard de guerre » Les Occidentaux doivent donc apprendre à faire face à cette menace complexe que l'on pourrait rapprocher du « *brouillard de guerre* » de Clausewitz²⁷. Le « *brouillard de la guerre* » à l'heure de la mondialisation et des communications nouvelles modifie profondément la façon de conduire la guerre et sa perception parmi les armées et surtout les sociétés. Or, « *apprécier correctement le genre de guerre que l'on entreprend est pourtant « le plus décisif acte de jugement » rappelle Clausewitz* »²⁸.

Les armées dites conventionnelles ont modifié leur perception de la guerre mais aussi la façon de la mener :

27. Privatisation de la guerre : article *Le Monde* - Les armées occidentales, particulièrement celle des États-Unis depuis l'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak recourent de plus en plus à des sociétés militaires privées (SMP) comme Blackwater et limitent leur présence au sol à des forces spéciales. Certains dénoncent le recours aux SMP, mais l'historien Walter Bruyère-Ostells affirme que se passer de ces entreprises est impossible « *parce que les États ont réduit le format de leurs armées. (Elles) se professionnalisent, leurs budgets sont sous pression et on estime que les tâches simples peuvent être externalisées. Et puis l'opinion publique ne supporte plus de voir ses soldats mourir au combat* »²⁹.

28. La guerre « de quatrième génération » - Par ailleurs, adeptes de la contre-insurrection, les généraux américains comme David Petraeus ou Stanley Mac Chrystal adoptent une stratégie s'efforçant de « penser comme l'ennemi », et de s'emparer de leur espace, notamment en profitant leur supériorité aérienne et en ayant recours aux drones, à la fois pour des opérations de surveillance et pour des opérations ciblées à partir des conflits en Afghanistan et en Irak, faisant entrer la guerre dans le concept de « guerre de quatrième génération ».

29. Conclusion : vidéos Aron & Girard [Exercice 2] Ainsi, Clausewitz offrirait donc toujours une clé de lecture du phénomène guerrier contemporain, donnant à voir la « montée des extrêmes » vers la « guerre absolue », sous les formes les plus diverses (guerres irrégulières, guerre de quatrième génération, etc. - puisque la guerre est un caméléon). On peut donc avec Raymond Aron souligner la persistante modernité des thèses clausewitziennes, en affirmant notamment la primauté du politique sur le militaire. On peut au contraire se projeter, avec le philosophe et anthropologue français René Girard, dans la volonté « d'achever Clausewitz »³⁰ en replaçant son œuvre inachevée dans une « vision apocalyptique », faisant de la guerre contemporaine « un acte de violence à l'emploi de laquelle il n'existe pas de limites ».

Conclusion (Axe 1)

30. Conclusion (Axe 1) *Révisions p.124-125.*
Sujets bac p.126-127.

²⁶ ...comme celles d'Omar Omsen, propagandiste français du cyberdihad.

²⁷ Le brouillard de guerre est un terme utilisé pour décrire l'absence ou le flou des informations pour des participants à des opérations militaires. Le terme se rapporte à l'incertitude des protagonistes quant à leurs propres capacités, les capacités des adversaires, la position des forces et ses objectifs. L'expression a été créée par Carl von Clausewitz dans son ouvrage *De la Guerre* : « La grande incertitude [liée au manque] d'informations en période de guerre est d'une difficulté particulière parce que toutes les actions doivent dans une certaine mesure être planifiées avec une légère zone d'ombre qui [...] comme l'effet d'un brouillard ou d'un clair de lune, donne aux choses des dimensions exagérées ou non naturelles. »

²⁸ HECKER Marc, « *Al Qaïda et le brouillard de la guerre contre le terrorisme* », article publié le 12 septembre 2011.

²⁹ Émission de RFI du 9 février 2016, « [Le boom des sociétés privées](#) ».

³⁰ À propos de son ouvrage de 2007 *Achever Clausewitz*, Cf. Jean Birnbaum, « René Girard : la vérité cachée de Clausewitz », [Le Monde](#), 22 novembre 2007.

II. Le défi de la construction de la paix (Axe 2)

31. Titre II + Introduction
32. Sommaire II

Introduction

Depuis le XVII^e siècle, les relations diplomatiques sont régies par le système d'équilibre des puissances, défini lors des traités de paix de Westphalie (1648) qui mettent fin à la guerre de Trente Ans. Ce système n'exclut pas la guerre. Au XX^e siècle, la violence inégalée des guerres mondiales donne naissance à une autre vision de la paix. Fondée sur la sécurité collective, elle aboutit à la création de la Société des Nations (SDN) en 1919 puis de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1945.

Comment construire la paix entre États depuis le XVII^e siècle ?

A. Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648)

33. Titre + Intro A

Cours p.130-131. Faire la paix par l'équilibre des puissances + Jalon p.138-139-

Construire la paix est un acte politique qui doit relever plusieurs défis : trouver d'abord un accord acceptable entre plusieurs parties (ce qui suppose une négociation préalable dont le traité est l'aboutissement) puis définir des garanties pour cet accord afin d'éviter tout retour à la violence. Construire la paix, c'est donc établir de nouvelles relations entre les États.

Les traités de Westphalie mettent fin à la guerre de Trente Ans (1618-1648). Les négociations débutent en 1643, alors que les armées continuent à se battre, et durent donc cinq ans. Les belligérants se rassemblent à Münster et Osnabrück, villes distantes de 45 km en Westphalie.

Les traités de Westphalie, une paix multilatérale³¹ ?

1. Le contexte

34. Carte l'Histoire
+ 3 Vidéos Arte

La Guerre de Trente Ans (1618-1648), nommée en Allemagne jusqu'en 1914 « la grande guerre », est considérée comme une catastrophe européenne et allemande par l'historiographie allemande. Centrée sur le Saint-Empire³² -*Repère p.130* (mais la France, le Danemark, la Suède, l'Espagne... interviennent également), la guerre commence à Prague le 23 mai 1618 avec la défenestration des représentants catholiques de l'Empereur Matthias I^{er} par les représentants des États de Bohême protestants, et s'achève par les traités de Westphalie.

La guerre de Trente Ans a souvent été présentée comme une guerre de religion mais cela est réducteur - d'ailleurs, la pratique de la guerre n'est pas religieuse³³. La guerre a souvent été aussi présentée comme une révolte contre l'absolutisme des Habsbourg mais l'empereur ne concentre pas le pouvoir exécutif et législatif³⁴. En fait, la guerre est liée à une imbrication du politique et du confessionnel (liberté religieuse concédée aux États mais pas aux individus depuis la paix d'Augsbourg de 1555 -*Repère p.130*³⁵).

Cette guerre n'est pas une guerre d'anéantissement, mais elle est longue et dévastatrice³⁶ : elle a vraisemblablement coûté la vie à un tiers de la population du Saint-Empire. La mémoire de la violence de la guerre est nourrie par la production de gravures qui circulent ; par exemple, les *Grandes Misères de la*

³¹ Multilatéralisme -*Vocabulaire p.130*.

³² Le Saint-Empire est créé en 962 lorsque Otton I^{er} est couronné empereur d'un espace qui va de l'Italie à la Baltique. La couronne impériale n'est pas héréditaire, l'empereur est élu par des princes-électeurs (sept depuis la Bulle d'or de 1356 : les archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, le comte palatin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le roi de Bohême). Il est composé de territoires aux statuts variés, et il est régi par des Institutions spécifiques : la Diète, le Conseil impérial aulique, le Tribunal de la Chambre Impériale et les Cercles.

³³ L'historien Michael Kaiser a montré qu'il y a peu de signes religieux sur les bannières, peu de clercs, et que les armées ne sont pas confessionnelles.

³⁴ On peut mettre en avant l'importance de la Chambre Impériale, tribunal formé de juges nommés par les états d'empire paritairement catholiques et protestants qui a des compétences dans les affaires de paix et les conflits entre états immédiats et du conseil aulique qui est constitué d'une trentaine de juges compétent sur les fiefs d'empire et sur les privilèges impériaux.

³⁵ Selon cette paix signée en 1555, les sujets doivent adopter la confession de leur prince ou émigrer ; la liberté religieuse est accordée aux États impériaux, non aux individus. L'expression *cujus regio, ejus religio*, « tel prince, telle religion », est utilisée pour résumer la paix d'Augsbourg ; mais en réalité, la mixité religieuse existe partout sauf dans la Bavière catholique.

³⁶ La ville de Magdebourg perd la moitié de sa population lors de son siège par les armées impériales en 1631. Ville luthérienne qui s'est associée à la Suède, elle ne compte plus que 20 000 habitants. Ce sac marque les contemporains.

guerre de Jacques Callot (1633)³⁷ sont des documents difficiles à interpréter, mais qui montrent et dénoncent la violence.

2. Le temps des négociations

35. Gerard ter Borch, Ratification du traité de Münster

La paix est négociée à partir de 1643 alors que les armées continuent à se battre. Les belligérants se rassemblent à Münster et Osnabrück en Westphalie, villes distantes de 45 km et transformées en zones neutres. S'y retrouvent les représentants de 194 principautés : les représentants catholiques (dont la France) à Münster, les représentants protestants (dont la Suède) à Osnabrück.

36. Texte Action des diplomates + 2 vidéos Arte

À Münster, tout se passe par écrit, en recourant à des médiateurs, l'ambassadeur vénitien Alvise Contarini et le nonce pontifical Fabio Chigi ; à Osnabrück la négociation est directe et orale. Le roi de France envoie trois représentants à Münster : Claude de Mesme, comte d'Avaux, humaniste, polyglotte, dévot, ambitieux qui incarne un ancien type d'ambassadeur, Abel Servin, issu de la noblesse de robe provinciale, pragmatique, serviteur très efficace, et Henri II d'Orléans envoyé après une dispute entre les deux précédents et finalement remercié par Mazarin.

3. Un nouvel ordre international ?

37-38. Extrait traité Münster + Carte + vidéo Arte

Carte 1 p.138. Les recompositions territoriales en Europe- Les traités de Westphalie créent-ils un nouvel ordre international, « l'ordre westphalien » décrit par Leo Gross³⁸ depuis 1948 ? Ce n'est pas si simple.

Doc.2 p.138. La dimension allemande des traités- Ces traités mettent en place un nouvel équilibre politique entre l'Empire et les États allemands, qui obtiennent une autonomie. Les États d'Empire obtiennent le droit de conclure des traités mais, s'ils ont leur propre diplomatie *-Vocabulaire p.130*, ils ne deviennent pas souverains pour autant, et ne doivent pas en user contre l'empereur et l'Empire ni contre la paix publique. Il s'agit pour les négociateurs d'encourager les États d'Empire à maintenir la paix. Pour cela les traités imposent une forme d'équilibre au sein de la Diète où chaque voix devient égale et la Diète est davantage associée aux décisions politiques.

Par ailleurs, les traités de Westphalie peuvent être perçus comme une paix de religion : ils confirment la paix d'Augsbourg, qui accordait aux princes des États allemands la liberté religieuse, mais ils l'étendent à leurs sujets et incluent désormais le calvinisme. Dans les faits la confession du prince est détachée de celle du territoire ce qui crée la mixité religieuse (sauf en Bavière). La paix est proclamée « chrétienne ».

Les traités prévoient peu de recompositions territoriales. Pour les États allemands, les changements sont déterminés selon les principes du retour à la situation de 1618 et de la réparation des dommages. La Suède et la France, souvent désignées comme vainqueurs, réalisent des gains territoriaux limités. Les traités mettent cependant en place un nouvel équilibre en Europe, car ils mettent fin aux prétentions hégémoniques des Habsbourg sur l'Europe. De son côté, l'Espagne reconnaît enfin l'indépendance des Provinces-Unies, mettant un terme à sa longue guerre des Pays-Bas.

39-40. Extrait entretien H. Münkler (L'Histoire) + C. Gantet (France-Culture)

Doc.4 p.139. Un nouveau système international- Les traités de Westphalie posent les bases d'une diplomatie désormais fondée sur le droit. En effet, tous les États en guerre ont participé à égalité aux négociations de paix commencées avant même la fin de la guerre. Elles constituent en cela un modèle pour les congrès de paix multilatéraux. Outre l'idée d'équilibre des puissances *-Vocabulaire p.130*, les traités établissent l'inviolabilité de la souveraineté des États et la non-intervention dans les affaires d'autrui. La guerre est considérée par les États comme un recours possible, mais limité et régulé pour maintenir l'équilibre entre les puissances et prévenir toute menace impériale. Dans ces conditions, la paix issue des traités de

³⁷ Cf. également *Les aventures de Simplicius Simplicissimus* (1669) de Grimmelshausen.

³⁸ « Les politologues puis les hommes d'État ont, à la suite du spécialiste des relations internationales Leo Gross (1948), présenté les traités de Westphalie comme la naissance d'un ordre international fondé sur le concours d'États désormais souverains et égaux en droits. » (Claire Gantet, « Enquête sur une catastrophe européenne », *L'Histoire*, 2018.

41. Exercice 3

Westphalie est une paix organisée et durable qui codifie les relations diplomatiques et les équilibres géopolitiques par une entente entre grandes puissances. Cet « ordre westphalien »³⁹, fruit des traités de Münster et d'Osnabrück, sera considéré à partir du XVIII^e siècle comme un idéal en matière de relations internationales. Ce sont les guerres révolutionnaires et impériales qui viennent rompre cet équilibre, que le Congrès de Vienne s'efforce de rétablir en 1815 en instaurant le « Concert européen »... et c'est à cet équilibre que le traité de Versailles substitue en 1919, sous l'impulsion de W. Wilson, un nouveau paradigme, le principe de sécurité collective, avec l'instauration de la Société des Nations (SDN)⁴⁰.

42. Titre B

B. Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006)

Cours p.134-137 + Jalon p.140-141

43-45. Introduction + Préambule charte

Doc1 p.140. Le rôle de l'ONU- La Charte des Nations Unies, adoptée à San Francisco le 26 juin 1945, prévoit la construction d'un nouvel ordre mondial pour permettre le maintien de la paix⁴¹. Il s'agissait pour les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale d'organiser le monde d'après-guerre autour des principes de la nouvelle organisation basée à New York. Adoptée par 51 États, la Charte des Nations Unies est fondée sur l'objectif de « *paix et sécurité internationale* », dénonçant « *le fléau de la guerre* », notamment dans le préambule, le chapitre I et le

46. Les institutions de l'ONU

chapitre VII. Son concept associe la paix et la sécurité⁴² -*Sécurité collective. Vocabulaire p.132*, sur des bases solidarité internationale et sous la direction d'un organe exécutif, le Conseil de Sécurité, composé de 15 membres dont 5 permanents avec droit de veto et de moyens d'action -*Les institutions de l'ONU, p.135*.

47. Kofi Annan. Présentation, chronologie, vidéo lemonde.fr

Qui est Kofi Annan ? *Biographie p.141-* Né au Ghana, il est le septième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (le premier sorti des rangs du personnel). Il a entamé son premier mandat le 1^{er} janvier 1997 et le 29 juin 2001, sur recommandation du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale l'a réélu par acclamation pour un second mandat, commençant le 1^{er} janvier 2002 et s'achevant au 31 décembre 2006. Il s'est donné comme tâches prioritaires de revitaliser les Nations Unies par un programme complet de réformes, de renforcer l'action traditionnelle de l'ONU dans les domaines du développement et du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de promouvoir le respect de la légalité et des valeurs universelles qui figurent dans la Charte des Nations Unies, et de rétablir la confiance de l'opinion publique dans l'Organisation en l'ouvrant à de nouveaux partenaires et, selon ses propres termes, en « *rapprochant les Nations Unies des peuples* »⁴³. Son activité lui vaudra de recevoir le prix Nobel de la Paix en 2001. Recevant ce prix, cet homme d'abord considéré comme « l'homme des États-Unis » notamment par les Français, proclame que « *le seul chemin praticable vers la paix et la coopération mondiale passait par l'ONU* ». ⁴⁴ Il meurt en 2018 à Genève après avoir consacré sa vie à la paix, à un renforcement du rôle de l'ONU malgré des difficultés et des échecs.

Comment l'ONU s'engage-t-elle pour la paix sous le secrétariat de Kofi Annan (1997 à 2006) ?

³⁹ Cf. fiche repère sur geolinks.fr.

⁴⁰ À écouter, sur la chaîne YouTube [Entertainment-Education WebTV](https://www.youtube.com/channel/UCvYUwT8t1p1p1p1p1p1p1p1p1).

⁴¹ Il prolongeait la « Déclaration des Nations Unies » (1942), par laquelle les représentants de 26 États en lutte contre l'Axe proclamaient leur appui à la Charte de l'Atlantique (1941). Ce document marque la première utilisation officielle de l'expression « Nations Unies », suggérée par le Président Roosevelt.

⁴² NB : le besoin de sécurité est peut-être plus puissant que celui de paix, Cf. le principe de légitime défense et le droit de s'armer et de se défendre des États (SUR Serge, « Dossier : 50 nuances de paix », Q1100, « La paix : illusion et réalités », 2019).

⁴³ Site officiel des Nations Unies

⁴⁴ Discours de Kofi ANNAN lors de la remise de son Prix Nobel de la Paix en 2001.

1. Une ONU ambitieuse comme instrument de la paix sous Kofi Annan...

a. Œuvrer pour la paix et la sécurité collective par le multilatéralisme

« La paix par le droit » et par l'action collective⁴⁵

48. Infographie par le droit / par les opérations de maintien de la paix

Doc.2 p.140. Des objectifs pour l'ONU- Créée dans un objectif de paix et de sécurité internationale autour des principes des Droits de l'Homme, l'ONU tire sa légitimité de l'adhésion de 193 États-membres et de l'implication des grandes puissances.

Les articles 2 et 3 et le chapitre VI de la Charte prescrivent le règlement pacifique des différends : « *par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix* » (art 3.3). Ainsi, la Charte a été pensée pour substituer le règne du droit à celui de la force, grâce à la proclamation de règles et la mise en place d'institutions comme l'Assemblée générale, le Conseil de Sécurité et la Cour Internationale de justice.

Dans l'esprit de ses concepteurs et en particulier de Roosevelt, la réponse à la menace ou à l'emploi de la force hors légitime défense implique une action « collective » engageant l'organisation entière des Nations Unies. C'est le rôle du Conseil de Sécurité : « *les membres de l'organisation confèrent la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale, et reconnaissant qu'en s'acquittant des devoirs que lui impose cette responsabilité le Conseil de Sécurité agit en leur nom* ». Les opérations de maintien de l'ordre dépendent donc des quinze membres du Conseil de Sécurité dont la réalité du pouvoir est entre les mains des cinq membres permanents avec droit de veto.

Le bon fonctionnement de l'ONU repose donc sur le principe du multilatéralisme *-Vocabulaire p.130*, c'est-à-dire l'effacement des ambitions des États dans le cadre d'opérations internationales (Cf. Kofi Annan, ci-après). Or, la réalité des relations internationales et l'ambition des États ont souvent été un obstacle majeur à cette ambition. Ainsi, depuis sa création, le scénario de réaction « *collective et efficace* » de l'Organisation n'est entré en jeu qu'à quatre reprises⁴⁶.

La paix par les opérations de maintien de l'ordre :

Depuis 1948, l'ONU a déployé 70 opérations de maintien de la paix⁴⁷ (57 depuis 1988) *-Nombre d'opérations... p.136*. Ces opérations sont impulsées par le Conseil de Sécurité, budgétisées par l'Assemblée Générale, gérées par le Secrétariat et conduites par un représentant spécial de Secrétaire général sur le terrain⁴⁸. « Le maintien de la paix est une technique conçue pour préserver la paix, aussi fragile soit-elle, une fois que les combats ont cessé et pour appuyer la mise en œuvre des accords facilités par ceux qui sont chargés du rétablissement de la paix. » Pour l'ONU, la paix doit se construire avec et non contre les gouvernants nationaux et les populations civiles, qui doivent adhérer à un projet commun.

Des centaines de milliers de militaires de l'ONU et de civils de plus de 120 pays ont participé à ces opérations⁴⁹. Le Conseil de sécurité s'efforce d'inscrire ses opérations dans la recherche d'une « paix durable » (*sustainable peace*), doctrine développée particulièrement depuis 2008 dans au moins 4 domaines essentiels : la capacité de l'État à assurer la sécurité et l'ordre public, le respect des droits de l'Homme, la création d'institution politique permettant la participation, le redressement et le développement économique et social.

Forgée par le philosophe Jean-François Revel en 1979, la notion de « devoir d'ingérence » est popularisée dans les années 1980 par le fondateur de Médecins sans frontières, Bernard Kouchner, et le juriste Mario Bettati⁵⁰. Peu à peu, elle fait son chemin à l'ONU. En considérant les génocides, crimes de guerre, purification ethnique et autres crimes contre l'Humanité comme autant de menaces explicites à la paix

⁴⁵ CORTEN O., « *La paix par le droit* », QI, n°100, Sept-Déc 2019.

⁴⁶ 1950 guerre de Corée en l'absence de l'URSS ; 1956 envoi de la première force d'interposition de l'ONU : les casques Bleus ; 1990 après l'invasion du Koweït et 2011 action armée en Libye.

⁴⁷ [Site officiel](#) de l'ONU.

⁴⁸ CORTEN O., *op. cit.*

⁴⁹ [Site officiel](#) de l'ONU.

⁵⁰ Cf. [viepublique.fr](#).

mondiale, l'ONU a fait de la protection des populations un enjeu majeur de la paix au même titre que le respect du droit international.

b. Une ambition portée par Kofi Annan

49-50. Un SG ambitieux : textes + Exercice 4 (oral)

Dès son arrivée à la tête de l'ONU, Kofi Annan, très marqué par les échecs de l'ONU face aux nettoyages ethniques au Rwanda puis en ex-Yougoslavie⁵¹,

affiche une volonté de redynamiser l'Organisation :

- Face à l'échec des mesures coercitives dans des conflits asymétriques ou des guerres civiles, Kofi Annan multiplie les processus de médiations et des mesures de consolidations de la paix par des moyens non exclusivement militaires. Pour cela, l'ONU s'ouvre à une série de partenaires régionaux (UE, Alliance africaine...), mondiaux (entreprises, ONG...). Les missions de médiations montent ainsi en puissance et entraînent la diversification de ses médiateurs⁵² : personnalités (Jimmy Carter), États neutres (Suisse ; Suède) placés sous l'autorité du secrétaire général en tant que représentant spécial⁵³. En 2005, Kofi Annan obtient la création de la « commission de consolidation de la paix » (*Peacebuilding commission*), chargée d'aider les pays sortant d'un conflit à gérer leur transition, car au-delà de la paix il s'agit d'accompagner sur le long terme le pays⁵⁴.
- Dès 1997, il soutient l'établissement de la cour pénale internationale (CPI), juridiction universelle permanente chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crimes contre l'humanité, de crime d'agression et de crime de guerre. La CPI est créée en 1998 et entre en vigueur en 2002, malgré les réticences des États-Unis⁵⁵.
- Juin 1998, Kofi Annan affirme que l'ONU est légitime à intervenir dans un État si ce dernier est incapable de protéger sa population, soutenant le principe du droit d'ingérence⁵⁶. C'est en 2005, à l'occasion du Sommet mondial organisé par l'ONU, que Kofi Annan fait reconnaître le principe de la « *responsabilité de protéger* » : si un État manque à assurer la protection de ses citoyens, il revient à la communauté internationale de la faire, donc à l'ONU.
- En 2004, il charge des personnalités de dresser un inventaire des menaces, défis et changements liés à la mondialisation, « *Un monde plus sûr : notre affaire à tous* », rapport important qui préconise des changements au niveau de chacun des organes principaux de l'ONU, à commencer par le Conseil de sécurité, issu du monde d'après-guerre mais plus représentatif de celui du XXI^{ème} siècle et notamment de la montée en puissance du Sud.

Kofi Annan a donc été un secrétaire général ambitieux pour son organisation, mais la complexité du monde post-guerre froide, les ambitions et la realpolitik des États n'ont pas permis au secrétaire général d'aller jusqu'au bout de son ambition. Il sera de même affaibli par le scandale « Pétrole contre nourriture » qui touchera directement son fils Kojo Annan et par les conclusions du rapport montrant que le programme a occasionné des dizaines de millions de dollars de perte à l'ONU⁵⁷.

2. ...mais qui se heurte à la réalité des relations internationales et à la politique des États

51. Une réalité complexe

Mais que fait l'ONU ? Cette question revient souvent pour dénoncer le fait que les conflits font rage et l'organisation mondiale, cantonnée dans un rôle d'observateur impuissant, semble incapable d'y faire face.

⁵¹ Cf. le [massacre de Srebrenica](#) (juillet 1995)

⁵² En 2004, il publie le rapport « *Nous, les peuples : la société civile, les Nations unies et la gouvernance mondiale* », qui se concentre sur l'élargissement de la démocratie, la capacité croissante d'influence des acteurs non-étatiques, le pouvoir croissant de l'opinion publique mondiale.

⁵³ En 2002, il fait publier : « *Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement* » ([site officiel de l'ONU](#))

⁵⁴ Cf. [Site officiel](#) de l'ONU.

⁵⁵ Trente-deux États, dont la Russie et les États-Unis, ont signé le Statut de Rome mais ne l'ont pas ratifié. La CPI compte à ce jour 123 signataires.

⁵⁶ Devant l'Assemblée Générale de l'ONU en 1999 : « *Si l'intervention humanitaire constitue effectivement une atteinte inadmissible à la souveraineté, comment devons-nous réagir face à des situations dont nous avons été témoins au Rwanda ou à Srebrenica, devant des violations flagrantes, massives et systématiques des droits de l'homme, qui vont à l'encontre de tous les principes sur lesquels est fondée notre condition d'êtres humains ?* »

⁵⁷ MAUREL Chloé, « *Kofi Annan, une vie au service de l'ONU* », [The Conversation](#), 2018.

a. Quels moyens matériels ?

Les échecs rwandais et yougoslave ont profondément marqué le secrétaire général qui a eu la volonté de multiplier *-doc.4 p.141. Une multiplication des actions de l'ONU* et rendre les interventions de l'ONU et des casques bleus plus efficaces. Or :

- Toutes les opérations envisagées sont de plus en plus coûteuses, d'autant que certaines missions d'observations et de maintien de la paix tendent à s'éterniser⁵⁸.
- L'autre problème est l'absence d'une armée permanente (envisagée un temps par Kofi Annan) et la nécessité de reposer sur la bonne volonté des États membres (chaque pays met à disposition le nombre d'hommes de son choix et les rémunère selon son bon vouloir).
- Le bon fonctionnement de l'ONU repose pour beaucoup sur la bonne volonté des États membres, et en particulier sur celle des cinq permanents. Tous les États Membres de l'Organisation sont juridiquement tenus de s'acquitter de leur part des dépenses des opérations de maintien de la paix (article 17 de la Charte⁵⁹). L'Assemblée générale répartit les coûts selon un barème de contributions complexe qui tient compte de la richesse relative des États Membres -les cinq membres permanents du Conseil de sécurité étant tenus de verser une quote-part plus élevée en raison de la responsabilité particulière qui leur incombe. Mais les ambitions affichées sont souvent en décalage avec les moyens mis en œuvre (budgets et moyens humains insuffisants). Mais certains États, au premier rang desquels les États-Unis, cherchent à faire baisser leur contribution au budget de l'ONU, rendant encore plus difficile l'efficacité des opérations de maintien de la paix.

b. Quelle légitimité ?

Le droit d'ingérence au nom de la protection des droits de l'Homme et des populations peut interpellé voire paraître illicite aux yeux de certains *-Points de vue « Grand oral » p.142-143*. Plutôt que d'être considérée comme un progrès dans l'histoire des relations internationales, la référence à la sécurité humaine est parfois vue comme une rhétorique, une méthode occidentale pour manipuler l'émotion des opinions mondiales et justifier des interventions⁶⁰. Cet interventionnisme a suscité des critiques de la part de ceux qui observaient que les cibles de ces actions étaient les opposants du monde occidentale, entraînant la résistance d'une partie des populations locales, qui y voient une nouvelle forme de tutelle des grandes puissances.

c. Une organisation figée dans son immobilisme, impossible à réformer ?

52. L'immobilisme institutionnel

La conception du Conseil de sécurité de l'ONU porte en elle les germes de l'immobilisme avec notamment le principe du droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité. L'application des résolutions dépend donc de l'attitude et des alliances, pour ne pas dire intérêt, des grandes puissances, les résolutions sanctionnant l'État d'Israël sont le plus souvent bloquées par les États-Unis, alors que Russie et Chine s'entêtent à protéger des régimes autoritaires comme la Syrie.

Pour débloquer la situation une réforme du Conseil de Sécurité devrait être envisagée et ainsi l'ancien ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine envisageait en 2003 un élargissement à « six nouveaux permanents : Allemagne, Japon, Inde, un pays latino-américain, un africain et un arabe » et envisagerait l'encadrement et l'autolimitation du droit de veto. Mais, beaucoup de diplomates estiment qu'« aucun pays membre permanent n'acceptera de se voir amputer de ce droit » et qu'« il y a peu de chance d'assister à une réforme de l'intérieur de l'ONU », selon Rony Bauman, l'ancien président de l'ONG Médecins sans frontières).

d. L'ONU, impuissante face aux puissances ?

L'ONU se trouve en état de vulnérabilité face à l'hégémonie des grandes puissances mondiales. À aucun moment, ces pays ne semblent désireux de s'effacer totalement derrière l'ONU : leurs actions demeurant

⁵⁸ Par exemple, la mission Inde Pakistan en place depuis 60 ans.

⁵⁹ Cf. [Site officiel](#) de l'ONU.

⁶⁰ CHAVILLON Fréd., « Paix et sécurité humaine : défis à venir », QI, n°100, Sept-Déc 2019

guidées par la défense de leurs propres intérêts⁶¹, ils cherchent souvent à se soustraire aux contraintes supranationales -*Supranationalité. Vocabulaire p.137*. Pourtant, certains diplomates ou hommes politiques s'interrogent sur le droit de certains États à outrepasser les règles de l'ONU⁶². Ainsi, l'ancien ministre français des Affaires étrangères Paul Quilès estime que « *ce n'est pas à des chefs d'État, quelle que soit la puissance de leur pays, de dire quel doit être le droit de se substituer aux Nations Unies* ».

53. Doc.5 p.141 + Vidéo Arte Discours de Villepin

L'exemple le plus frappant de cette dérive reste l'intervention unilatérale -*unilatéralisme. Vocabulaire p.137* en Irak des États-Unis en 2003, sans autorisation du Conseil de sécurité et face surtout à l'opposition d'autres membres permanents menés par le ministre français des Affaires étrangères Dominique de Villepin -*doc.3 p.140. Une action diplomatique de l'ONU... + doc.5 p.141. L'impuissance de l'ONU*. Pour beaucoup, cette intervention marque la mort des Nations Unies face à l'hégémonie américaine. Kofi Annan, après avoir cherché désespérément à empêcher la guerre en Irak sans l'aval de l'ONU, n'hésite pas à qualifier la guerre des États-Unis en Irak d'« *illégal* » lors d'une interview à la BBC en septembre 2004 -prise de position courageuse qui lui a valu l'estime de nombreux pays dont il était devenu le porte-parole. Le fiasco irakien, comme l'avait d'ailleurs prédit Dominique de Villepin, amène au chaos et à l'émergence de Daech⁶³.

Conclusion

54. Conclusion. Exercice 5

Issu des rangs de l'ONU, élu difficilement pour son premier mandat mais par acclamations pour le second, Kofi Annan n'a eu de cesse de rendre à l'Organisation des Nations Unies son ambition et sa force. Il a œuvré toute sa vie pour rendre l'ONU plus forte et plus efficace en lançant des tentatives de réformes ambitieuses. Au-delà d'un simple retour à la paix et à une sécurité collective, il ne concevait pas l'action de son organisation comme un acteur passif de simples rétablissements des cessez-le-feu mais au contraire comme un instrument de la paix derrière lequel se rangeraient tous les États du monde, grandes puissances comprises, car pour lui « *le seul chemin praticable vers la paix et la coopération mondiale passait par l'ONU* »

Mais la réalité des relations internationales et l'intérêt des grandes puissances, en premier lieu les États-Unis, n'auront pas permis au secrétaire général de voir ses grandes ambitions mises en application, pas plus qu'elles n'auront empêché la guerre en Irak et le fiasco qui a suivi. Kofi Annan fut un diplomate, un homme de paix mais un homme traumatisé par les échecs de l'ONU. Pour lui, « *si l'ONU n'est pas aussi unie qu'elle devrait l'être, c'est parce qu'elle reflète le monde dans lequel nous vivons* ». ⁶⁴

Conclusion (Axe 2)

Révisions p.144-145

Sujets bac p.146-147

III. Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux étatiques et non étatiques (objet de travail conclusif)

55-56. Introduction + vidéo AFP + Sommaire III

Le thème 2 vise à comprendre les logiques des affrontements armés et à étudier les modalités de construction de la paix.

Le premier axe a montré la dimension politique de la guerre, en abordant en premier lieu la question des guerres inter-étatiques dans une approche clausewitzienne où l'État a le monopole de la guerre. Cette approche a ensuite été discutée dans le contexte contemporain des guerres irrégulières menées par des

⁶¹ Cf. l'action de la Russie en Syrie, soutien indéfectible du régime de Bachar el-Assad qui lui offre l'accès à une « mer chaude » (cet objectif a guidé la diplomatie russe depuis les Tsars).

⁶² BONA Morgane, « *Pourquoi l'ONU ne fonctionne pas ?* », MARIANNE, 20 août 2014.

⁶³ BONODOT Cécile, « *La Guerre d'Irak (2003-2011) : une guerre gagnée, une paix perdue* », [École de guerre](#).

⁶⁴ Pour poursuivre la réflexion, vous lirez avec intérêt l'article de Chloé Maurel sur le site de l'IRIS : « [L'ONU, un mécanisme imparfait mais indispensable](#) ».

mouvances islamistes à partir du Moyen Orient, et des conflits asymétriques qu'elles ont suscités. Ces deux notions de guerre interétatique et de conflit asymétrique vont être réinvesties dans cet objet de travail conclusif consacré au conflit israélo-arabe et israélo-palestinien, puis aux guerres du Golfe.

Le second axe a montré comment la guerre, paradoxalement, se fixait comme objectif premier la paix. La paix n'est pas conçue comme le retour à un ordre ancien, mais plutôt comme l'imposition d'un nouvel ordre dont les fondements, pour être stables, doivent être partagés par les vainqueurs et les vaincus du conflit -comme avec les traités de Westphalie en 1648. À partir de 1945, ce sont les Nations Unies qui ont pour mission d'assurer la sécurité collective internationale. L'objet de travail conclusif doit donc réinvestir à la fois la notion de traité de paix international, et celle de sécurité collective.

Cartes p.150-151. Les lignes de fracture au Moyen-Orient- Le Moyen Orient est un lieu éminemment stratégique, à la fois par sa position géographique, ses ressources naturelles et ses lieux symboliques. Cet espace riche en hydrocarbures et abritant une mosaïque de peuples et de religions, a été marqué par la domination ottomane puis franco-britannique, avant de connaître l'émergence d'États indépendants, dont certains ont pu aspirer ou accéder au rôle de puissances régionales, sous le pouvoir de dirigeants nationalistes autoritaires ou de monarques à poigne, dans un contexte de guerre froide (monde bipolaire), puis post-guerre froide (monde multipolaire ou « apolaire »). *Cours p.152-153. Les multiples facteurs de conflictualité au Moyen-Orient-* Le Moyen-Orient a donc été le théâtre de multiples conflits régionaux, impliquant des acteurs internationaux étatiques et non-étatiques agissant à différentes échelles pour prendre parti ou œuvrer à la solution du conflit.

57. Consigne

Comment expliquer la densité de conflits qui caractérise cette région et la difficulté à les résorber ?

A. Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours

Cours p.154. I. Deux peuples pour une terre : la question palestinienne + Jalon p.158-159. A. La difficile résolution du conflit israélo-arabe

58. Vidéo (11'16) *Le monde en cartes : les origines du conflit*

1. Le conflit israélo-arabe

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la question de la Palestine se pose avec une acuité nouvelle. À la suite du génocide des Juifs d'Europe, une solution palestinienne est de plus en plus souhaitée par les États-Unis pour envisager l'avenir des rescapés des camps, au moment où la Grande-Bretagne vit une fin de mandat SDN difficile.

En effet, la Grande-Bretagne maintient sur la Palestine une domination de type colonial sans parvenir à trouver un accord entre Juifs et Arabes. Dans ces conditions, les uns comme les autres se radicalisent :

- Côté arabe, la répression du soulèvement des années 1930⁶⁵ a disloqué la classe politique, laissant le terrain à des groupes plus radicaux.
- Côté sioniste -*Vocabulaire p.155*, le mouvement est de plus en plus dominé par l'action des groupes armés, comme l'Irgoun et le groupe Stern.

Dans l'impasse, les Britanniques maintiennent les mesures de contingentement de l'immigration juive, s'opposant aux communautés juives et aux mouvements sionistes. Mais Londres n'a plus les moyens de mener une politique indépendante et ses orientations sont désormais tributaires des États-Unis. Or, aux États-Unis, le nouveau président, Harry Truman⁶⁶, multiplie les déclarations publiques en faveur de la cause sioniste. Comme il n'est pas question d'ouvrir le territoire américain à l'émigration des Juifs d'Europe, et comme Truman compte sur le soutien de l'électorat juif lors des élections de 1948, il prend parti pour un État juif en Palestine, malgré la résistance d'une partie de son administration⁶⁷.

⁶⁵ En 1946, le [mufti de Jérusalem](#) revient en Orient et s'installe au Caire.

⁶⁶ Vice-président de F. D. Roosevelt, il lui succède à son décès en avril 1945.

⁶⁷ La diplomatie américaine y est hostile car elle veut ménager les pays arabes en raison de l'enjeu pétrolier.

59. 2 Vidéos (0'24, 1'22). Les Britanniques dans l'impasse

En Palestine, les organisations sionistes extrémistes intensifient leur action. Le 22 juillet 1946, l'Irgoun fait sauter une partie du quartier général de l'armée britannique à l'hôtel King David de Jérusalem, faisant 92 morts. La violence s'installe entre les Britanniques et la population juive : arrestations et condamnations à mort des combattants juifs, prises d'otage et exécutions de soldats britanniques...

Londres décide de transmettre la gestion du dossier palestinien aux Nations unies (18 février 1947). Le 28 avril 1947, une assemblée générale extraordinaire de l'ONU décide de la création d'une commission d'enquête, l'UNSCOP, chargée d'élaborer un rapport en vue d'un vote des États-membres. Remis le 31 août, le rapport propose l'abolition du Mandat et un partage de la Palestine en trois États : un État arabe et un État juif, qui accéderaient à l'indépendance dans un délai de deux ans, et un État de Jérusalem sous tutelle internationale -*doc.2a p.158. Le plan de partage de 1947*. Un traité d'union économique serait conclu entre les États juif et arabe, qui inscriraient également dans leur constitution des dispositions en faveur des droits de leurs minorités. L'URSS comme les États-Unis cautionnent le plan⁶⁸.

La Grande-Bretagne, estimant qu'elle n'a plus les moyens de maintenir sa présence⁶⁹, décide alors d'évacuer unilatéralement la Palestine, sans procédure de transfert de pouvoirs. Le retrait définitif est prévu au 15 mai 1948. L'Agence juive fait savoir qu'elle accepte le plan de partage, tandis que les Arabes palestiniens le refusent avec le soutien de la Ligue des États arabes.

Le plan est finalement approuvé le 29 novembre 1947 par la recommandation n°181 de l'Assemblée générale des Nations unies⁷⁰. Les Arabes dénoncent le partage comme une violation du droit à l'autodétermination. Dès l'annonce du plan de partage, des violences éclatent, notamment dans la région de Jérusalem (attaque des quartiers juifs, représailles des groupes sionistes radicaux). Les autorités britanniques refusent de maintenir l'ordre et laissent le pays s'enfoncer dans la guerre civile.

a. La première guerre israélo-arabe (1948-1949)⁷¹

La guerre civile palestinienne

Les forces arabes palestiniennes comptent environ 8 000 combattants formés au terrorisme urbain et à des actions de guérilla paysanne. Les forces sionistes sont deux à trois fois plus nombreuses, mieux équipées et mieux organisées. Outre l'Irgoun et le groupe Stern, rompus aux actions de guérilla, les sionistes peuvent compter sur la légion juive, formée durant la guerre, et sur la Haganah, force régulière juive en Palestine.

60. Le plan Dalet (H. Laurens)

Le plan *Dalet* préconise l'élimination des forces hostiles présentes dans la partie juive ainsi que dans les zones de la partie arabe qui pourraient être annexées. Les opérations débutent en avril 1948, au fur et à mesure des départs des Britanniques, et se traduisent par la destruction de nombreux villages arabes et l'expulsion de leurs populations, voire leur élimination⁷².

Le conflit

61. Vidéo (6'24). La guerre de 1948-1949 + carte LMD

Doc.1 p.158. La proclamation de l'État d'Israël- Le 14 mai 1948, l'État d'Israël est officiellement proclamé par David Ben Gourion, sans limite territoriale précise. Le lendemain, l'Égypte, la Syrie, la Jordanie, le Liban et l'Irak lui déclarent la guerre. Les forces arabes comptent 24 000 hommes, contre 30 000 Israéliens.

L'ONU envoie un médiateur suédois chargé de rétablir la paix, le comte Bernadotte. Il obtient un cessez-le-feu effectif le 11 juin 1948, mais les deux plans de paix qu'il propose sont refusés par les belligérants.

⁶⁸ En plein déclenchement de la guerre froide (doctrine Truman, plan Marshall), l'accord des États-Unis et de l'URSS sur la question de Palestine constitue un événement unique.

⁶⁹ Alors qu'elle accorde l'indépendance à l'Inde, le Royaume-Uni doit laisser 80 000 hommes stationner dans ce Mandat grand comme un département français. Il vient de transférer la gestion des dossiers turc et grec aux États-Unis. L'opinion britannique ne supporte plus les pertes humaines causées par les attentats sionistes.

⁷⁰ Pour s'assurer de la majorité des deux tiers des voix à l'Assemblée générale de l'ONU, les États-Unis exercent des pressions économiques sur les États d'Amérique latine, ainsi que sur les Européens, dans la dépendance américaine pour leur reconstruction.

⁷¹ À lire pour approfondir sur le site [Les clés du Moyen-Orient](#).

⁷² Cf. [massacre du village de Deir Yassin](#), 9 avril 1948

Les armées arabes rompent la trêve le 8 juillet, mais la supériorité matérielle de Tsahal est désormais écrasante, notamment avec l'apparition de l'aviation⁷³ : les Irakiens, les Syriens puis les Égyptiens sont tour à tour repoussés.

Une paix impossible : les armistices de Rhodes et la commission de conciliation (1948-1949)

62. H Laurens,
armistices de Rhodes

Les négociations qui débutent à Rhodes durant l'automne 1948, sous une forme bilatérale (Israël-Égypte, Israël-Syrie, etc.) aboutissent à quatre armistices distincts.

63. Vidéo France 24 (1'46). La Nakba et le droit au retour

La commission de conciliation de l'ONU décide, en marge de ces négociations, de réunir les différentes parties à Lausanne, pour traiter de la question des réfugiés arabes palestiniens (la mise en œuvre du plan *Dalet* et la guerre ont mis sur les chemins de l'exil 800 000 Arabes palestiniens⁷⁴, pour lesquels l'ONU crée l'UNRWA -*Vocabulaire p.156*), mais aussi des modifications territoriales. *Doc.2b p.158. Après la guerre de 1948-* Israël déclare que son territoire comporte désormais les conquêtes de la guerre. Dans ces conditions, la conférence de Lausanne s'achève sur un échec. La question de Jérusalem n'ayant pas été réglée, la commission de conciliation propose, en août 1949, la division de la ville en deux zones démilitarisées et un contrôle international sur les affaires communes. Le projet est immédiatement refusé par Israël et la Transjordanie, qui annexe la Cisjordanie et Jérusalem-Est⁷⁵.

b. L'évolution du conflit israélo-arabe (1949-1967)

La poursuite des tensions

Refusant tout compromis, Israël s'est isolé dans une logique de faits accomplis⁷⁶, entraînant la multiplication des raids de représailles sur les lignes d'armistice. Un contentieux oppose Israël et l'Égypte sur le golfe d'Akaba et sur le canal de Suez, où l'Égypte impose un embargo sur la navigation commerciale israélienne⁷⁷. La bande de Gaza est également un secteur sensible, et des incidents s'y multiplient. Cette « guerre des frontières » oppose également Israël à la Syrie et à la Jordanie :

- La Syrie : l'enjeu principal de l'affrontement permanent entre Israël et la Syrie est la possession des eaux de la région, essentiellement celles du Jourdain⁷⁸.
- La Jordanie : la tension se cristallise sur les nombreuses tentatives palestiniennes d'infiltration, durement réprimées par Israël.

La crise de Suez (1956)⁷⁹

64. Vidéo LeSite.tv (0'59) + Chronologie + texte H. Laurens

À la tête de l'Égypte depuis 1954, Gamal Abdel Nasser⁸⁰, désireux de moderniser son économie, projette la construction un immense barrage sur le Nil, à Assouan. Il sollicite l'aide financière des puissances occidentales, sans succès⁸¹. En réponse, Nasser nationalise la Compagnie du canal de Suez, afin que les revenus du canal financent le barrage d'Assouan⁸².

⁷³ Sous la pression américaine, un embargo sur les ventes d'armes est immédiatement mis en œuvre pour l'ensemble de la région, mais l'URSS envoie des armes à Israël via la Tchécoslovaquie.

⁷⁴ De ces exils naît la notion de *Nakba*, encore très sensible aujourd'hui, et un ensemble de litiges autour du droit au retour des réfugiés. À découvrir sur le site de [France-Culture](#) et dans cet article du [journal Le Monde](#).

⁷⁵ C'est à cette occasion que la Transjordanie devient la Jordanie.

⁷⁶ Pour Israël, ces faits accomplis doivent ensuite acquérir une valeur juridique internationale reconnue.

⁷⁷ En septembre 1954, Israël envoie un de ses navires commerciaux vers le canal de Suez. Le navire est confisqué par l'Égypte et l'équipage arrêté.

⁷⁸ ...particulièrement la zone du lac de Tibériade, sous contrôle israélien mais menacée par l'artillerie syrienne postée sur les hauteurs du Golan. Le 10 décembre 1955, un raid israélien contre des villages syriens fait 56 morts et 30 disparus.

⁷⁹ À approfondir sur le site [Les clés du Moyen-Orient](#).

⁸⁰ Biographie à consulter sur le site [Les clés du Moyen-Orient](#).

⁸¹ Si la France et la Grande-Bretagne refusent, les États-Unis conditionnent leur aide à un accord avec Israël. Contre toute attente, Nasser accepte, mais le 19 juillet 1956, les États-Unis se déclarent opposés à la construction du barrage.

⁸² Nasser annonce sa décision le 26 juillet 1956 au cours d'un célèbre discours à Alexandrie, devant une foule surchauffée. La liesse populaire est à son comble, et Nasser devient en quelques heures le héros de la nation égyptienne, et plus encore.

Une conférence des usagers du canal, réunie à Londres le 16 août 1956⁸³, adopte un projet d'internationalisation du canal sous l'autorité des Nations unies. Nasser ayant rejeté le projet, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte le 13 octobre une résolution imposant à l'Égypte une procédure d'arbitrage international en cas de litige. Pendant ce temps, les Britanniques préparent avec la France une opération militaire contre l'Égypte, prélude à une reprise en main de la région. Le plan « mousquetaire » prévoit un débarquement puis une marche sur Le Caire pour renverser le régime et réoccuper le canal. Ben Gourion accepte de participer : il est convenu que les forces israéliennes attaqueront les premières l'Égypte, et que Français et Britanniques débarqueront au prétexte d'imposer un cessez-le-feu.

L'attaque israélienne commence le 29 octobre 1956. Le lendemain, Français et Britanniques envoient leur ultimatum aux belligérants. Nasser retire son armée du Sinaï, met son aviation hors de portée et fait couler dans le canal des bateaux pour le rendre impraticable. Le 2 novembre, l'Assemblée générale de l'ONU vote une résolution exigeant l'arrêt des combats et le retrait des forces israéliennes du Sinaï. Le 4 novembre, l'Assemblée générale décide la constitution d'une force internationale d'interposition, rendant l'intervention franco-britannique sans objet... Mais des troupes sont parachutées le 5 novembre, s'emparent de Port-Saïd et marchent vers le canal.

65. Vidéo LeSite.tv
+ Article A. Gresh

La pression exercée par les États-Unis (menaces sur l'accès au pétrole et sur la livre sterling) et l'Union soviétique (menace de recourir à l'arme nucléaire) entraînent la reculade franco-britannique (6 novembre). C'est une victoire politique pour Nasser, mais la crise de Suez représente surtout la fin de la présence franco-britannique dans l'Orient arabe, et consacre la montée en force des Américains et des Soviétiques dans la région. La confrontation entre les deux grands commence alors au Moyen-Orient, qui tourne la page des dominations coloniales et entre en guerre froide.

c. La guerre des Six jours (5-10 juin 1967) et ses conséquences

Vers le conflit

À la veille de la guerre des Six jours, le fait le plus marquant est la division politique de l'Orient arabe⁸⁴, qui suscite des alliances politiques fluctuantes, tant avec l'URSS qu'avec les États-Unis. Israël profite de cette instabilité et obtient le soutien militaire américain. En effet, à l'automne 1962, pour la première fois, les États-Unis livrent des armes à Israël... ce qui a pour conséquence de rendre Nasser plus dépendant de l'aide du Kremlin, accordée en échange de facilités navales à la flotte soviétique⁸⁵.

66. Le baasisme,
extrait *Les clés du MO*

Pour la Syrie baasiste, le combat contre Israël est associé à celui contre l'impérialisme occidental et contre les régimes arabes conservateurs. Le thème principal du Néo-Baas est celui de la guerre populaire, conforté par l'exemple de l'Algérie ou du Vietnam. Elle veut armer la population pour libérer la Palestine, mais aussi renverser les régimes « réactionnaires » (Jordanie, Arabie saoudite...). La radicalisation des positions syriennes inquiète Israël, qui multiplie les opérations de représailles, auxquelles la Syrie réplique en bombardant les implantations israéliennes près de la frontière (avril 1967).

Le 15 mai, Nasser déploie l'armée égyptienne dans le Sinaï, puis obtient le lendemain le retrait des forces onusiennes de Gaza et de la région du golfe d'Akaba. Le 18 mai, Israël mobilise. Le 1^{er} juin, la Jordanie signe un pacte de défense commune avec l'Égypte⁸⁶. Le 4 juin, l'Irak se joint au pacte de défense. Le 5 juin 1967, la guerre des Six jours commence.

⁸³ L'Égypte refuse d'y assister et se fait représenter par l'URSS et l'Inde.

⁸⁴ La tentation hégémonique de Nasser est d'abord combattue par les régimes monarchiques d'Irak et de Jordanie, puis par l'Arabie saoudite, chef de file des pays conservateurs proches de l'Occident. Le nassérisme progresse en revanche dans les opinions publiques arabes et devient une force politique en Irak, en Syrie, en Jordanie, ainsi que chez les Palestiniens. La division des Arabes s'accroît avec l'échec de la RAU et la désunion du baasisme et du nassérisme.

⁸⁵ En février 1966, l'Égypte signe un accord avec l'URSS qui permet la visite de navires soviétiques dans les ports de Salloum et de Port-Saïd.

⁸⁶ ...sous la pression populaire des Palestiniens du royaume qui n'accepteraient pas une abstention jordanienne en cas de conflit.

Les opérations militaires

67. Vidéo + texte Lumni + carte

Le 5 juin 1967, l'aviation israélienne détruit en quelques minutes l'aviation égyptienne. L'armée israélienne envahit le Sinaï et atteint le canal le 8 juin. À la suite de cette déroutée⁸⁷, Nasser annonce sa démission (9 juin), avant d'accepter de revenir au pouvoir⁸⁸.

La Jordanie tente de porter secours à l'Égypte, mais son potentiel aérien est aussitôt détruit par l'aviation israélienne (5 juin). L'offensive israélienne se concentre sur Jérusalem et le nord de la Cisjordanie, avec un appui aérien décisif. Le 6 juin au soir, Hussein ordonne le repli de son armée à l'est du Jourdain. Les forces israéliennes occupent Jérusalem-est et l'ensemble de la Cisjordanie le lendemain⁸⁹.

Dès le 5 juin, l'aviation israélienne attaque les installations aériennes syriennes, puis les aéroports irakiens le lendemain. La conquête du plateau du Golan commence le 9 juin. 120 000 Syriens fuient ou sont expulsés du Golan dans les six mois qui suivent.

Les conséquences du conflit

Doc.2c p.158. Après la guerre des Six-jours- Le 27 juin 1967, la partie est de Jérusalem est annexée à l'État hébreu⁹⁰. Israël considère que Jérusalem-est, la Cisjordanie, la bande de Gaza, le Golan sont définitivement acquis, et certains nombreux responsables estiment même que le Sinaï doit être également intégré à Israël.

Les États-Unis sont disposés à provoquer un retrait israélien des territoires occupés mais dans le cadre d'un règlement global, reposant sur cinq principes : droit de reconnaissance de l'existence de toutes les nations, justice pour les réfugiés, libre circulation sur les voies maritimes internationales, limitation de la course aux armements, indépendance et intégrité nationale de toutes les parties. Israël favorise de son côté la constitution d'un lobby électoral américain pro-sioniste, en mesure d'influer sur les décisions du Congrès concernant Israël.

68. Texte Résolution 242

La question est portée devant les Nations unies. Le 22 novembre 1967, les membres du Conseil adoptent la résolution 242. Celle-ci demande le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés » -*Vocabulaire p.156*, la cessation de l'état de belligérance entre Israël et les Arabes, le respect et la reconnaissance de l'intégrité territoriale de tous les États de la région. Elle rappelle la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales et demande le règlement de la question des réfugiés. L'Égypte, le Liban et la Jordanie acceptent la résolution, mais pas la Syrie. Israël soutient de son côté que la résolution 242 demande le retrait israélien « de territoires occupés » et non « des territoires occupés » -*doc.4 p.159. Une situation bloquée.*

d. La guerre d'octobre 1973

Dès 1968, l'Égypte entreprend son réarmement avec du matériel soviétique. Tandis qu'Israël consolide sa ligne de position devant le canal (ligne « Bar Lev »), Nasser met en place le plan « granit » (1969), destiné à neutraliser l'aviation israélienne pour reconquérir le Sinaï. À partir de 1970, Israël multiplie les bombardements stratégiques sur l'Égypte, auxquels seule l'apparition d'avions pilotés par des Soviétiques mettra un terme. Cette guerre d'usure a fait autant de victimes que la guerre de 1967.

69. Vidéo + Texte Lumni + carte

En avril 1973, A. Sadate⁹¹ et H. el Assad adoptent un plan contre Israël. Le 6 octobre 1973⁹², l'armée égyptienne franchit le canal, attaque la ligne Bar Lev et parachutisme des commandos derrière les lignes israéliennes pour couper les voies de communication. L'intervention de l'aviation israélienne est repoussée par les batteries anti-aériennes égyptiennes. Sur le Golan, l'armée syrienne lance une offensive en force, combinée à des actions de commandos sur les principales bases

⁸⁷ Les opérations ont causé la mort de 10 000 Égyptiens et la destruction de la plus grande partie du matériel militaire.

⁸⁸ De gigantesques manifestations se déroulent alors dans tout le pays afin qu'il revienne sur sa décision.

⁸⁹ La Jordanie compte 6 000 morts et 30 000 blessés sur une armée de 50 000 hommes, contre 300 morts et 1 400 blessés du côté israélien.

⁹⁰ Pour Israël, les conventions de Rhodes de 1949 ne créent pas de droits territoriaux aux États arabes et peuvent être remises en cause par la force. Par exemple, à Jérusalem, les maisons proches du mur des Lamentations sont détruites et leurs habitants sont expulsés.

⁹¹ Anouar el-Sadate a succédé à Gamal Abdel Nasser en 1970.

⁹² Jour de la fête de la victoire du Prophète Mahomet sur les Mecquois, c'est également le jour de la fête juive du Yom Kippour.

militaires ennemies du plateau. L'aviation israélienne essuie de lourdes pertes. La ligne de défense israélienne est au bord de l'effondrement, puis se rétablit avec l'envoi par Israël d'une nouvelle flotte d'avions de guerre (8 octobre). Le 13 octobre 1973, les Syriens sont revenus à leurs lignes de départ.

Israël obtient des États-Unis de nouvelles fournitures de matériel (pont aérien établi le 14 octobre), qui lui permettent de repousser une nouvelle offensive égyptienne. L'armée égyptienne se replie sur le canal, et Ariel Sharon, commandant des forces israéliennes, tente alors de l'encercler. L'URSS organise à son tour des ponts aériens avec la Syrie et l'Égypte, et se prépare à intervenir directement.

Les négociations soviéto-américaines qui s'ouvrent le 20 octobre à Moscou aboutissent le 22 à la résolution 338 du Conseil de sécurité des Nations unies : cessez-le-feu immédiat, application de la résolution 242, ouverture de négociations entre les parties. L'Égypte et la Syrie s'y plient, mais pas Israël, qui poursuit l'encercllement de l'armée égyptienne. Le 24 octobre, la résolution 339 exige le retrait des Israéliens, et les Soviétiques se déclarent prêts à agir unilatéralement. Sous la pression internationale, Israël accepte le cessez-le-feu.

e. Camp David

Les négociations d'après-guerre

Une négociation générale s'ouvre en décembre 1973 à Genève, sous une coprésidence américano-soviétique. Mais Kissinger, le secrétaire d'État du président Nixon (1969-1974), parvient à établir entre Israël et les États arabes une médiation se passant des Soviétiques. Il renonce à un accord global, privilégiant un rapprochement progressif des positions par la politique des « petits pas » :

- En janvier 1974 un accord israélo-égyptien⁹³ décide du retrait des forces israéliennes à 20 kilomètres du canal. Entre les deux armées, une zone tampon est occupée par la FUNU.
- La question du Golan est plus délicate, car Israël y a multiplié les colonies et entend annexer une grande partie de ce territoire. Fin mai néanmoins, un accord syro-israélien est signé.
- Refusant toute représentativité aux Palestiniens, Kissinger se montre favorable à un retrait israélien de la Cisjordanie au profit de la Jordanie, mais l'État hébreu s'y oppose⁹⁴.

Les accords de Camp David

70. Vidéo + Texte Lumni

Les responsables israéliens sont disposés à se retirer du Sinaï, en échange d'une déclaration de non-belligérance de l'Égypte. De son côté, Sadate se dit prêt à négocier un accord séparé avec Israël. Le 4 septembre 1975, par l'accord « Sinaï II », Israël et l'Égypte s'engagent à régler leurs différends par des moyens pacifiques.

La nouvelle administration Carter, arrivée au pouvoir en 1976, relance la conférence de Genève en février 1977. Sa démarche, à l'opposé des « petits pas » de Kissinger, se veut globale. Pour Carter, les négociations doivent impliquer Israël, l'Égypte et la Jordanie, et porter sur trois points : la paix, les frontières et le sort des réfugiés.

Le 19 novembre, Sadate se rend à Jérusalem et s'exprime devant le Parlement israélien *-Sujet bac p.170-171*, où il réaffirme son désir de paix et le droit des Palestiniens. Les accords conclus dans la foulée à Camp David (5-17 septembre 1978) *-doc.3 p.159. L'Égypte fait la paix avec Israël en 1978* conservent la résolution 242 comme cadre de référence des négociations et comportent deux parties : 1) le « cadre pour la paix au Moyen-Orient » concerne la Cisjordanie et la Bande de Gaza ; 2) le « cadre pour un traité de paix israélo-égyptien ». Israël, officiellement reconnu par l'Égypte, se retire du Sinaï et obtient la liberté de navigation dans le canal de Suez. Pour la Cisjordanie et Gaza, Israël accepte l'instauration d'une « autorité autonome » arabe élue dans les territoires, associant la Jordanie... Mais en même temps, M. Begin⁹⁵ relance la politique de colonisation juive à Gaza et en Cisjordanie. L'application de l'accord se recentre donc sur les aspects strictement israélo-égyptiens, au détriment de la question des territoires occupés. Le 26 mars 1979, le traité de paix israélo-égyptien est signé à Washington. C'est un indéniable

⁹³ L'accord dit du « kilomètre 101 ».

⁹⁴ Une sorte de cogestion jordano-israélienne se met en place : les fonctionnaires arabes de Cisjordanie sont salariés par Amman, et la nationalité jordanienne est accordée aux Arabes de Cisjordanie et de Gaza.

⁹⁵ Menahem Begin est au pouvoir depuis les élections de 1977.

succès, mais il demeure partiel : les pourparlers sur l'autonomie palestinienne reprennent le 29 mai 1979, mais ils s'interrompent définitivement le 30 juillet 1980, quand le Parlement israélien vote l'annexion de Jérusalem-Est.

Conclusion : entre tensions et normalisation

Dans le monde arabe, la condamnation de l'Égypte est unanime. Le IX^e sommet arabe (à Bagdad, en l'absence de l'Égypte), rejette à l'unanimité les accords de Camp David. Dès lors, la normalisation des relations israélo-arabes se fera très progressivement, essentiellement après la première guerre du Golfe (1990-1991) et les accords d'Oslo (1993).

Le Maroc, puis la Tunisie décident en 1994 d'établir des relations diplomatiques avec Israël, tandis que les pays du Golfe lèvent partiellement le boycott économique sur l'État hébreu et que la Jordanie signe à son tour un accord de paix avec Israël (1994). L'Irak, sous embargo, ne représente plus une menace militaire depuis la première guerre du Golfe (août 1990-février 1991). Quant à la Syrie, très isolée, ses dirigeants respectent les lignes rouges définies tacitement avec Israël depuis la fin des années 1970. Depuis le début des années 1990, Israël ne craint plus d'offensives militaires de la part de ses voisins. En 2018, alors qu'une forte tension oppose Israël et l'Arabie saoudite à l'Iran, certaines monarchies du Golfe normalisent leurs relations avec Jérusalem pour renforcer leur alliance tacite contre Téhéran⁹⁶.

La guerre civile syrienne a également brouillé les cartes, provoquant l'intervention directe de l'Iran, de la Russie, de la Turquie et des États-Unis en Syrie. À bien des égards, le conflit israélo-arabe s'est transformé en un affrontement israélo-iranien et un grand jeu régional impliquant Arabes, Israéliens, Turcs, Iraniens, Kurdes, Occidentaux et Russes, sous l'œil intéressé des Chinois. Les Palestiniens font figure de grands perdants de cette recomposition géopolitique.

2. Le conflit israélo-palestinien

Jalon p.160-161. Le processus de paix israélo-palestinien

a. Le conflit israélo-palestinien avant Camp David

L'émergence politique des Palestiniens après la première guerre israélo-arabe

71. Texte
H. Laurens

Lassée de voir les États arabes instrumentaliser la question de Palestine à leur profit, la génération palestinienne des camps de réfugiés a tendance à se détacher du panarabisme et du nassérisme pour revendiquer un horizon politique palestinien. C'est le cas de Yasser Arafat, ancien étudiant en Égypte, responsable de l'Organisation des étudiants palestiniens. Il fonde en 1959, à Koweït, le Mouvement de libération de la Palestine, le *Fatah* (ouverture). Le slogan du Fatah est : « l'unité arabe passe par la libération de la Palestine », slogan exactement inverse de celui du baasisme et du nassérisme.

Nasser peine à canaliser l'affirmation de la personnalité palestinienne. Il décide la création (1963) d'une Organisation de libération de la Palestine (OLP -*Vocabulaire p.156*) sous la direction d'Ahmad Shuqayri. En 1964, Shuqayri le premier Congrès national palestinien (CNP) adopte la première charte palestinienne. L'article 1 de la charte affirme que « la Palestine est une terre arabe unie par des liens nationaux étroits aux autres pays arabes. Ensemble, ils forment la grande nation arabe » : l'OLP est panarabiste et proche de Nasser. Yasser Arafat affiche son opposition en se rendant à Alger et obtient l'aide de Ben Bella pour mener des actions de guérilla contre Israël. Une organisation est créée à Beyrouth, *al-Asifa* (la tempête), branche militaire du Fatah, qui mène des opérations armées contre Israël dès la fin 1964⁹⁷.

Les conséquences de la guerre des six jours

Peuplés d'un peu plus d'un million d'Arabes dont la moitié sont des réfugiés de 1948, les territoires occupés (Cisjordanie, Jérusalem Est et Gaza) -*Vocabulaire p.156* après la guerre des six jours sont conçus, sur le plan militaire, comme des zones tampons. Israël favorise l'intégration économique des territoires occupés ; la main-d'œuvre arabe est autorisée à venir travailler en Israël.

72. Infographie
H. Laurens

Les mouvements de résistance recrutent essentiellement dans les camps des pays voisins, mais la résistance palestinienne cherche à s'implanter dans les territoires

⁹⁶ Cf. [l'accord signé par Israël avec les Émirats arabes unis](#) en août 2020, et avec Bahreïn en septembre 2020.

⁹⁷ Al-Asifa, composée de 300 jeunes combattants issus des camps, revendique plus de 300 opérations jusqu'en juin 1967.

occupés pour mener une guerre populaire sur le modèle vietnamien ou algérien. Par la répression (arrestations, couvre-feux, destructions d'habitations...), Israël vient à bout de la résistance palestinienne en Cisjordanie (1968)⁹⁸ et à Gaza (1971).

73. Vidéo Arafat à l'ONU (1974)

En 1968, les organisations de résistance entrent dans l'OLP. Les termes de la Charte de 1964 se durcissent⁹⁹ -*doc.5 p.160. La Charte de l'OLP (1968)*. Sous l'impulsion de Yasser Arafat, devenu président de l'OLP en février 1969, l'organisation développe un ensemble de services civils (santé, enseignement, finances), verse des pensions aux familles des « martyrs ». Financée par les Palestiniens de la diaspora et par les pétromonarchies -*Vocabulaire p.155*, l'OLP tend à se rapprocher de la forme d'un État et cherche à impliquer la communauté internationale dans le règlement du conflit¹⁰⁰.

b. Le conflit israélo-palestinien après Camp David

Après Camp David, avec la remise en cause du mythe de l'unité arabe, c'est le panarabisme qui sombre. C'est également un tournant pour la question de Palestine, puisque le conflit autour de l'existence de l'État d'Israël, principalement israélo-arabe jusqu'alors, devient plus strictement israélo-palestinien.

De Camp David au processus de paix

Le refus jordanien des accords de Camp David a entraîné un rapprochement entre le roi Hussein et l'OLP, et l'idée d'une confédération jordano-palestinienne pour négocier avec Israël se fait jour. L'accord jordano-palestinien (1985) souligne également la nouvelle modération de l'OLP : l'OLP reconnaît toutes les résolutions de l'ONU et propose la « terre contre la paix ». Enfin, le texte appelle à une conférence internationale composée des cinq membres du Conseil de sécurité et de toutes les parties prenantes au conflit, y compris l'OLP. Une série d'attentats palestiniens¹⁰¹ et de représailles israéliennes met fin au processus. L'OLP continue néanmoins d'évoluer vers plus de modération. En dépit de fortes oppositions, Arafat se montre favorable à la création d'un État palestinien dans les seuls territoires occupés, et l'emporte sur la ligne dure. Les Palestiniens « de l'intérieur », c'est-à-dire des territoire occupés, s'affirment :

- L'autonomie des territoires, envisagée dans les différents plans, repose sur l'action des élus. Or, les élections municipales de 1976 consacrent l'ascension d'une nouvelle élite, issue des classes moyennes éduquées, au détriment des notables traditionnels proches de la Jordanie. Leur programme politique et leur vision nationaliste sont proches de l'OLP.
- Par ailleurs, de nouveaux acteurs plus radicaux émergent au début des années 1980 : les organisations islamistes¹⁰². Leur essor est encouragé au début par Israël qui y voit un moyen de remettre en cause l'autorité de l'OLP dans les Territoires.

74. 1987-1991. Vidéo. Première Intifada

- Enfin, en décembre 1987, des émeutes populaires éclatent à Gaza et se propagent à la Cisjordanie. C'est le début de l'*Intifada* (soulèvement) pour l'édification d'un État palestinien indépendant. En plus de la « guerre des pierres », affrontement qui symbolise le caractère asymétrique du conflit israélo-palestinien -*doc.6 p.160. L'intifada + Vocabulaire p.154*, l'*Intifada* s'organise autour de comités populaires, chargés de mettre en œuvre les consignes de la Direction unifiée : grèves, boycott des marchandises israéliennes, refus de payer les taxes israéliennes, barrages, etc. Une partie des islamistes se rallie tandis que les plus radicaux forment le Mouvement de la résistance islamique (*Hamas* en arabe), dont l'objectif est la disparition totale de l'État d'Israël.

75. 1988. Offensive diplomatique de l'OLP

Le soulèvement fait en moyenne un mort palestinien par jour. Environ 15 000 Arabes sont emprisonnés. Alors que l'image d'Israël est ternie par le

⁹⁸ Fuite des dirigeants de l'OLP en Jordanie.

⁹⁹ Priorité est donnée à la lutte armée révolutionnaire pour la libération de la Palestine. Pour ses membres, le sionisme - *Vocabulaire p.154* est un mouvement « fanatique et raciste ». Ses buts sont expansionnistes et coloniaux. Ses méthodes sont « fascistes et nazies ».

¹⁰⁰ Cf. le célèbre discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale de l'ONU le 13 novembre 1974.

¹⁰¹ Dont la spectaculaire *prise d'otages de l'Achille Lauro* (1985) par un commando du FPLP.

¹⁰² L'organisation la plus célèbre est alors le Jihad islamique.

soulèvement palestinien ¹⁰³, l'*Intifada* permet à l'OLP de déclencher une formidable offensive diplomatique au moment où les États-Unis proposent le plan Schultz (secrétaire d'État de R. Reagan), en février 1988. Il appelle à la tenue rapide de négociations entre Israël et une délégation jordano-palestinienne, en vue d'un accord d'échange « territoires-paix ». À la suite du rejet jordanien d'une délégation commune avec les Palestiniens par la Jordanie, Yasser Arafat décide de mettre en œuvre sa politique de modération en demandant un dialogue direct israélo-palestinien dans le cadre d'une conférence internationale. À la conférence des Nations unies de Genève, du 13 au 16 décembre 1988, Yasser Arafat reconnaît l'existence d'Israël, admet les résolutions 242 et 338 et dénonce l'action terroriste.

Dans ces conditions, Washington accepte d'ouvrir le dialogue avec l'OLP. Cette décision coïncide avec l'arrivée de l'administration Bush (1988-1992), qui souhaite favoriser l'émergence d'une autorité politique palestinienne acceptant la coexistence avec Israël et déboucher sur un statut autonome pour les territoires. Le gouvernement israélien accepte l'ouverture de négociations avec les Palestiniens sur la question d'une autonomie des territoires¹⁰⁴... mais annonce qu'il poursuivra l'implantation de colonies. C'est l'impasse.

Le processus de paix israélo-arabe

Mais le président américain, dont la popularité est au sommet au lendemain de la première guerre du Golfe, charge son secrétaire d'État, James Baker, de relancer le processus. En avril 1991, Israël accepte l'idée d'une conférence régionale impliquant des rencontres bilatérales avec des Palestiniens mais ne veut rencontrer aucun représentant de l'OLP. Yasser Arafat déclare que l'OLP ne permettra jamais ni à Israël, ni aux États-Unis, de désigner une délégation palestinienne. Finalement, des « experts » désignés par l'OLP encadreront la délégation. La conférence de la paix s'ouvre à Madrid le 30 octobre 1991. Les négociations bilatérales commencent le 3 novembre, mais les tensions entre les délégations demeurent fortes, et la conférence de Madrid est levée. Les négociations reprennent à Washington, grâce à l'élection de nouveaux dirigeants israéliens¹⁰⁵, qui acceptent le principe d'une autonomie palestinienne.

76-77. 1993. Vidéo & Texte H. Laurens. Oslo-Washington + Déclaration de principes... »

Une négociation parallèle réunit des proches de Shimon Pérès et des responsables de haut niveau de l'OLP. Elle se tient à Oslo, où le gouvernement norvégien assure une confidentialité totale aux discussions

et intervient pour favoriser un accord. Durant l'été, les négociateurs rédigent une Déclaration de principes. Les États-Unis apportent leur soutien au texte et proposent sa signature officielle à Washington. *Doc.7 p.160. Les accords d'Oslo*- Signée le 13 septembre 1993 à la Maison blanche, la « Déclaration de principes sur les arrangements intérimaires d'autogouvernement » fait souffler un vent d'espoir sur la région, mais s'avère un document complexe qui prête à différentes interprétations possibles.

L'application difficile des accords israélo-palestiniens

Dès le mois d'octobre, le comité de liaison chargé de la préparation de l'accord intérimaire est le théâtre de fortes oppositions entre Israéliens et Palestiniens. Dans les territoires occupés, le Hamas *-Vocabulaire p.156* mène l'opposition aux accords de paix et poursuit l'*Intifada*. Les colons, soutenus par le Likoud (la droite israélienne) et son nouveau chef, Benjamin Netanyahu, appellent à une *Intifada* juive. De fait, la violence dans les territoires occupés ne s'est jamais interrompue, qu'il s'agisse de celle des mouvements islamistes ou de la répression israélienne¹⁰⁶. Les attentats du Hamas se multiplient contre les colons

¹⁰³ Le 22 décembre 1987, la résolution 605 du Conseil de sécurité des Nations unies déplore « les politiques et pratiques d'Israël qui violent les droits du peuple palestinien dans les territoires occupés »

¹⁰⁴ Par Y. Shamir, premier ministre depuis le 11 mars 1990.

¹⁰⁵ Le 23 juin 1992, le parti travailliste emmené par Itshak Rabin remporte les élections législatives. Il annonce le gel de la politique d'implantation des colonies mais ne remet pas en cause celles déjà existantes.

¹⁰⁶ Les maisons des suspects d'attentats sont détruites aux missiles antichars. En décembre 1992, le gouvernement Rabin déporte hors des territoires occupés plus de 400 Palestiniens accusés d'être des activistes islamistes. Ils sont envoyés au Liban mais ce dernier refuse de les accueillir et les déportés se retrouvent dans un no man's land entre les zones des deux armées. En avril 1993, les territoires occupés sont bouclés par Israël.

israéliens. En retour, ces derniers s'en prennent à la population arabe, comme ce colon juif d'Hébron qui ouvre le feu sur des fidèles musulmans priant dans le caveau des Patriarches 25 février 1994¹⁰⁷.

La période intérimaire de cinq ans commence le 4 mai 1994 (Date de la signature des accords dits « Oslo I ») et doit donc s'achever le 4 mai 1999. Il incombe alors à Y. Arafat de maintenir l'ordre dans les territoires autonomes en empêchant la poursuite des attentats islamistes. À cet effet, une force de police palestinienne est créée, chargée du maintien de l'ordre en coopération avec l'armée israélienne. En août 1994, à la suite d'un attentat contre des colons israéliens, la première épreuve de force éclate entre l'autorité palestinienne -*Vocabulaire p.154* et le Hamas, dont plusieurs responsables sont arrêtés¹⁰⁸.

Fin 1994, le processus de paix est suspendu, et les négociations qui reprennent début 1995 s'ouvrent dans un climat tendu. En effet, Israël a donné aux colonies le droit de s'étendre, ce qui entraîne de nouvelles manifestations et de nouveaux attentats. Les négociations règlent la question des élections¹⁰⁹ et aboutissent à la définition de trois zones :

- Une zone A comprend toutes les agglomérations palestiniennes, sauf Hébron, qui seront sous la responsabilité directe de l'autorité palestinienne.
- Une zone B regroupe les villages administrés conjointement.
- Une zone C rassemble les régions peu peuplées et les colonies, sous contrôle israélien exclusif.

78-79. Oslo II + Vidéos émotion à Jérusalem + BA A. Gitai

Finalement, les « accords Oslo II » sont signés à la Maison blanche le 28 septembre 1995. L'opposition israélienne adopte une ligne de plus en plus violente, et des personnalités religieuses appellent au meurtre de Y. Rabin. Le gouvernement réplique par une grande manifestation pour la paix, à Tel-Aviv le 4 novembre 1995. Ce soir-là, Y. Rabin est assassiné en public par un extrémiste israélien. Cet événement marque la fin des espoirs du processus de paix.

Conclusion : la paix impossible ?

80. Vidéos échec Camp David II + 2^e Intifada

La droite israélienne revient au pouvoir en 1996 avec, à sa tête, Benyamin Netanyahou¹¹⁰, hostile aux négociations. Une dernière tentative du président Clinton pour relancer le processus de paix échoue en 2000, et une seconde *Intifada* éclate.

81. Carte + article LMD. Colonisation vs Oslo

Malgré le démantèlement des colonies juives de Gaza (2005), la colonisation se poursuit en Cisjordanie (1993 : 110 000 colons juifs, 2010 : 280 000), et l'Autorité palestinienne ne contrôle que 40% du territoire sous forme de zones éparses -*Repère p.161. Les colonies israéliennes + doc.9 p.161. Israël et les territoires palestiniens en 2019*. Pire, les Palestiniens des territoires occupés se divisent quand le Hamas prend le pouvoir à Gaza (2006) -*doc.8 p.161. L'évolution du Hamas*, tandis que la Cisjordanie demeure sous l'Autorité palestinienne présidée par Mahmoud Abbas, le successeur de Yasser Arafat. Le blocage reste total. Les Palestiniens voient leur territoire diminuer sous

82. Carte Atlas Autrement du MO + Vidéos DDC (mur), Le Monde (Gaza)

la pression de la colonisation et des murs « de sécurité » autour de la Cisjordanie et de Gaza -les tensions entre la bande de Gaza et Israël sont récurrentes, et meurtrières¹¹¹. Oslo est définitivement enterré.

Pour l'Autorité palestinienne, il s'agit de ramener le dossier au sein des Nations-Unies¹¹². En 2011, l'Autorité palestinienne demande à l'ONU d'enregistrer l'État palestinien comme membre à part entière, mais la démarche échoue du fait des pressions exercées par les États-Unis sur le vote. Finalement, en

¹⁰⁷. Des manifestations populaires éclatent immédiatement et sont durement réprimées par la police israélienne. Il y a plusieurs dizaines de victimes. Rabin adresse des excuses officielles à Arafat, condamne deux organisations extrémistes juives mais il refuse toute évacuation de colons, en particulier de la ville d'Hébron.

¹⁰⁸ Des affrontements entre islamistes et la police palestinienne font une quinzaine de morts le 18 novembre 1994.

¹⁰⁹ Israël accepte la formation d'un conseil législatif de 88 membres qui désignera un conseil exécutif.

¹¹⁰ Ce [dirigeant controversé](#) exerce le pouvoir de 1996 à 1999, puis sans interruption depuis 2009. Depuis 2020, il dirige un gouvernement d'union nationale une alliance avec son rival centriste, Benny Ganz.

¹¹¹ Cf. « Plomb durci » (hiver 2008-2009), « Pilier de défense » en novembre 2012 et « Barrière protectrice » pendant l'été 2014, ainsi que les affrontements occasionnés par exemple la « marche du retour » en 2018.

¹¹² Depuis Oslo, les Américains ont largement montré qu'ils n'étaient pas des intermédiaires neutres et que leur intervention visait essentiellement à soutenir le projet israélien.

2012, l'Autorité palestinienne obtient la reconnaissance de la Palestine comme État observateur non-membre¹¹³. L'ONU a exprimé à maintes reprises sa préoccupation au sujet de la question palestinienne :

- Le 23 décembre 2016, le Conseil de sécurité vote une résolution (abstention des États-Unis) exigeant qu'Israël arrête « immédiatement et complètement » toutes ses activités de peuplement dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est. Il souligne qu'il ne reconnaîtra « aucune modification aux frontières du 4 juin 1967 », y compris en ce qui concerne Jérusalem, et exige qu'Israël arrête « immédiatement et complètement » toutes ses entreprises expansionnistes.

83. Vidéo Le Monde (Jérusalem)

- La conférence de Paris pour la paix au Proche-Orient, organisée le 15 janvier 2017, réitère les termes de la résolution 2334 (2016)¹¹⁴. Cependant, elle reste lettre morte. D'une manière générale, Israël semble avoir choisi définitivement de tourner le dos à une ONU réduite à l'impuissance¹¹⁵, pour se contenter du seul soutien des États-Unis¹¹⁶ : c'est dans cette logique qu'il faut analyser l'évolution du statut de Jérusalem, ou encore les projets d'annexion pure et simple du Golan et de la Cisjordanie¹¹⁷.

83. Experts DDC + Article Sciences Humaines

Dans ces conditions, pour bien des observateurs, le conflit israélo-palestinien, par sa complexité et par la multiplicité de ses acteurs¹¹⁸, pourrait bien être « un conflit sans fin » -Cours p.156-157. Une paix impossible ?

B. Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

L'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein en 1990 suscite une vaste réprobation mondiale. Les États-Unis dirigent une coalition internationale pour y mettre un terme en 1991. En 2003, le président américain George Bush « junior » lance une nouvelle campagne contre l'Irak. Malgré l'opposition de l'ONU, il y déclenche une guerre dont les conséquences se ressentent encore aujourd'hui.

Pourquoi l'Irak est-il devenu depuis les années 1990 l'épicentre des conflits moyen-orientaux ?

1. La première guerre du Golfe et ses retombées

Jalon p.162-163. La première guerre du Golfe

a. Irak vs reste du monde

84. Schéma + Texte G. Corm + Vidéo France 2

L'Irak de Saddam Hussein sort de la guerre contre l'Iran (1980-1988) à la fois surendetté et surarmé. Il exige de son autre voisin, le très riche Koweït, une remise de dettes et une correction de frontières qui renforcerait sa position militaire face à l'Iran, ainsi que l'arrêt des pompes pétrolières excessifs dans le champ de Roumeïla, situé à cheval sur la frontière irako-koweïtienne. En vain.

Doc.1 p.162. L'Irak justifie l'invasion du Koweït- Le 2 août 1990, les troupes irakiennes envahissent le Koweït. La riposte occidentale, à l'initiative des États-Unis, favorisée par la disparition définitive de la puissance soviétique au Moyen-Orient, marque le spectaculaire lâchage d'un régime dictatorial pourtant soutenu sans scrupule depuis ses débuts en 1979¹¹⁹. *Doc.2 p.162. George Bush senior justifie l'intervention des États-Unis-* L'intervention de l'armée américaine et des troupes alliées¹²⁰ est légitimée par une série de résolutions de l'ONU autorisant le recours à la force. *Doc.3 p.163. Les forces en présence-* Elle aboutit

¹¹³ Le 29 novembre 2012, soit 65 ans après le vote du plan de partage, la Palestine est admise comme État observateur non-membre de l'ONU par le vote de l'Assemblée générale n°67/19, avec 138 voix pour, 9 contre et 41 abstentions.

¹¹⁴ À consulter, [ce podcast](#) de France-Culture.

¹¹⁵ La liste des résolutions de l'ONU non respectées par Israël est longue, comme le montre [cet article du Monde diplomatique](#).

¹¹⁶ Cf. « Proche-Orient : Trump présente un « plan de paix » favorable à Israël », [Le Monde](#), 28 janvier 2020.

¹¹⁷ Pour approfondir, un article à lire [sur le site de France info](#) et un autre [sur le site de France Culture](#).

¹¹⁸ États, ONU, combattants irréguliers, ONG...

¹¹⁹ L'Irak « laïc » de Saddam Hussein était présenté en Occident comme un rempart contre l'extrémisme iranien, et bénéficiait de livraisons d'armes soviétiques comme occidentales.

¹²⁰ France, Royaume-Uni, Canada, Pays-Bas, mais aussi une bonne partie des États du Moyen-Orient, dont l'Arabie Saoudite, la Turquie, l'Égypte et la Syrie.

au débarquement de 500 000 hommes en Arabie Saoudite, puis à une campagne éclair en janvier-février 1991¹²¹, qui chasse l'armée irakienne du Koweït, en lui infligeant de très lourdes pertes.

Encouragée par les Occidentaux, la révolte kurde au Nord de l'Irak aboutit à des représailles sanglantes¹²². Il en est de même des rébellions chiites au Sud. Mais si, pour les Kurdes, les pays occidentaux installent au Nord de l'Irak une zone où il est interdit à l'armée irakienne de pénétrer, il n'en est pas de même pour la rébellion au sud : l'armée américaine l'abandonne à son sort, à la demande des pays arabes membres de l'alliance, effrayés par la perspective de l'émergence d'un État chiite irakien qui serait sous la coupe de l'Iran. L'armée de Saddam Hussein déchaîne alors une répression impitoyable sur les habitants majoritairement chiites du Sud de l'Irak -*doc.4 p.163. L'encombrant Saddam Hussein*.

b. Le Moyen-Orient dans les années 1990 : une poudrière

85. Schéma

Rapidement, les espoirs nés au début des années 1990 à la faveur de la victoire de la coalition s'évaporent. Le président George Bush, à la suite de la guerre du Golfe et de la libération du Koweït, avait pourtant promis un ordre international nouveau où le droit international ne serait plus bafoué¹²³. Loin s'en faut :

- Sur le conflit israélo-palestinien, les États-Unis, forts de leur victoire dans la campagne éclair pour libérer le Koweït, organisent un processus de paix lourd et complexe qui aboutit aux accords d'Oslo, signés en grande pompe à la Maison-Blanche en 1993... mais la paix ne sera pas au rendez-vous, pas plus que l'émergence d'un État palestinien¹²⁴.
- Au Liban :
 - o Si la guerre civile qui ensanglante le pays depuis 1975 s'arrête en octobre 1990, c'est au prix d'une mise sous tutelle du pays par la Syrie¹²⁵. La nouvelle conjoncture permet la conclusion d'un accord entre les factions combattantes libanaises qui se traduit par l'approbation de réformes constitutionnelles majeures après une entente entre députés libanais, réunis en Arabie Saoudite dans la ville de Taëf¹²⁶. C'est pendant cette période qu'une corruption d'une ampleur inégalée se développe au Liban et que s'accumule une dette colossale dont le pays est encore tributaire aujourd'hui.
 - o Israël continue d'occuper le Sud du Liban jusqu'à son retrait en mai 2000, sous la pression du Hezbollah¹²⁷. Fort de ce succès, le Hezbollah devient un élément-clé de la politique intérieure libanaise, et intègre pour la première fois un gouvernement en 2005, avec deux ministres.
- L'irruption de l'armée américaine en Arabie Saoudite, à proximité des Lieux saints musulmans, a provoqué de profonds remous (d'autant plus que, après leur victoire, ces troupes ne se sont pas retirées), suscitant l'indignation dans les milieux rigoristes islamiques. Un retournement lourd de conséquences se produit : les groupes terroristes se réclamant d'Oussama Ben Laden¹²⁸, héros saoudien de la guerre de libération de l'Afghanistan qui a formé, avec l'appui des États-Unis, de l'Arabie Saoudite et du Pakistan, des milliers de jeunes recrues arabes pour aller se battre contre l'armée soviétique, restent actifs une fois l'Afghanistan libéré¹²⁹ : si dans les Balkans (Bosnie,

¹²¹ Opération « Tempête du désert » pour l'état-major étatsunien

¹²² ...et à une extension des désordres et de la répression dans le Kurdistan turc.

¹²³ De même, en 1992, dans un ouvrage intitulé *The New Middle East*, l'Israélien Shimon Peres avait esquissé de grands espoirs, appuyés par l'administration américaine, de créer une zone de libre-échange et de prospérité au Moyen-Orient. L'ouvrage a été traduit en français sous le titre *Le Temps de la paix*, Odile Jacob, Paris, 1993.

¹²⁴ Cf. [III.A.2. Le conflit israélo-palestinien](#)

¹²⁵ Pour l'historien George Corm, la Syrie est ainsi récompensée de son soutien à la coalition contre l'Irak.

¹²⁶ Le nouveau régime politique du Liban tombe alors sous la domination de Rafic Hariri, milliardaire saoudo-libanais, proche de la Syrie et du roi d'Arabie Saoudite (mais aussi du futur président français Jacques Chirac). Rafic Hariri est Premier ministre du Liban de 1992 à 1998 puis de 2000 à 2004 -il est assassiné en 2005 par un attentat suicide attribué au Hezbollah.

¹²⁷ Entre-temps, Israël a à deux reprises (1993, 1996) bombardé le Sud-Liban durant plusieurs jours, entraînant de lourdes pertes civiles.

¹²⁸ Cf. [I.B. D'Al-Qaïda à Daesh](#).

¹²⁹ Il avait été jusque-là de bon ton de considérer que la main de l'Union soviétique était derrière les gouvernements arabes dits « radicaux », soutenant le terrorisme et refusant d'accepter l'existence d'Israël. Depuis la révolution iranienne, la subversion khomeyniste était venue s'ajouter, aux yeux des dirigeants occidentaux, à celle des Soviétiques.

Kosovo), mais aussi en Russie (Tchéchénie), ils sont encore dans le sillage des politiques occidentales de l'après-guerre froide, à partir de la moitié des années 1990, ils retournent leurs armes contre les États-Unis, dont les ambassades au Kenya et en Tanzanie subissent des attentats sanglants en 1998. Après les attentats de New York et de Washington du 11 septembre 2001, Ben Laden devient l'homme le plus recherché de la planète.

2. La Seconde guerre du Golfe et ses prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

Jalon p.164-165. La deuxième guerre du Golfe et ses conséquences

a. La démocratisation par la force ?

C'est autant la personnalité du nouveau président américain élu en 2000, George W. Bush, que la gravité des attentats du 11 septembre qui vont entraîner des regains de violence et de tension au Moyen-Orient. L'équipe de « faucons » néoconservateurs autour du nouveau président rêve en effet de remodeler le Moyen-Orient, région du monde qui apparaît rebelle à la vague de démocratisation ayant suivi, peu ou prou, la fin de la guerre froide sur tous les continents. G. W. Bush et ses « faucons » sont sensibles à la thèse de l'universitaire Samuel Huntington sur un possible conflit de civilisation opposant l'Occident à l'islam et, éventuellement, au confucianisme asiatique¹³⁰.

86. G. W. Bush et l'Axe du Mal

Dès son arrivée au pouvoir, le président américain annonce qu'il ne s'intéressera pas au conflit israélo-palestinien, les vrais problèmes de la région étant à ses yeux le terrorisme, l'Iran et les armes de destruction massive de l'Irak, pourtant sous le régime draconien d'embargo et d'inspection des Nations unies. Les attentats du 11 septembre seront perçus comme une claire confirmation de cette vision du monde : ils ouvriront pour la nouvelle administration américaine le chemin de l'invasion successive de l'Afghanistan (2001), où s'abritait Oussama Ben Laden et son organisation terroriste¹³¹, puis de l'Irak (2003). Au-delà du prétexte fallacieux de la présence d'armes de destruction massive en Irak¹³², le président George W. Bush affirme vouloir reconstruire le Moyen-Orient sur des bases démocratiques et stables¹³³.

b. Une guerre interétatique... préventive

Le 22 janvier 2003, la France et l'Allemagne affichent leur opposition résolue au projet d'invasion de l'Irak, bientôt rejointes par la Russie de Vladimir Poutine. Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, tente de rallier le Conseil de sécurité aux vues de Washington, mais il se heurte à l'opposition déterminée de la France, représentée par son ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin *-doc.5 p.164. L'opposition de la France à la guerre*¹³⁴.

Qu'à cela ne tienne. Le 16 mars 2003, le président George W. Bush rencontre les Premiers ministres britannique (Tony Blair), espagnol (José Maria Aznar) et portugais (José Manuel Barroso). À l'issue de la réunion, les quatre dirigeants décident de lancer une opération militaire conjointe contre l'Irak de Saddam Hussein en se passant de l'accord des Nations Unies *-Doc.7 p.165. Britanniques et Américains justifient le recours à la force + Repère p.164. L'Europe fracturée.*

87. Vidéo JT France 2

La guerre est déclarée le 20 mars 2003. Après une courte campagne, les Américains s'attendent à être accueillis à Bagdad en libérateurs et se disposent à construire une démocratie modèle, comme ils l'avaient fait au Japon en 1945. Mais l'Irak n'est pas le Japon et l'Amérique

¹³⁰ Cette thèse, lancée d'abord dans un article de la revue américaine *Foreign Affairs* en 1992, puis reprise et développée l'année suivante dans un ouvrage devenu célèbre, acquiert une notoriété mondiale.

¹³¹ La « transition démocratique » annoncée par les États-Unis n'aura jamais lieu : le nouveau gouvernement afghan, porté à bout de bras par les États-Unis, miné par la corruption et une absence totale de légitimité populaire, cède la place en août 2021 aux talibans, redevenus maîtres du pays à la faveur du retrait étatsunien (négocié par l'administration Trump, opéré par l'administration Biden).

¹³² ...en fait inexistantes, comme le montrera un rapport officiel américain neuf mois après l'invasion.

¹³³ Le 6 novembre 2003, en effet, soit six mois environ après l'invasion et l'occupation de l'Irak, il annonce officiellement une initiative pour promouvoir la liberté et la démocratie au Moyen-Orient (« Greater Middle East »). Cette initiative deviendra en juin 2004 « Broader Middle East and North Africa Initiative ».

¹³⁴ Cf. [II.B.2](#). L'ONU, impuissante face aux puissances ?

de Bush n'est pas celle de Roosevelt et Truman. L'arrestation de Saddam Hussein dans une cave de sa ville natale de Tikrit le 13 décembre 2003 et sa pendaison après un procès expéditif le 30 décembre suivant closent l'épisode de la guerre interétatique, et marquent le basculement dans la guerre asymétrique.

c. L'heure de la guerre asymétrique

Dans ce type de guerre, les États-Unis et leurs alliés apportent des réponses parfois en contradiction avec leurs valeurs¹³⁵ - « *Grand oral* » p.122-123. *Peut-on encore penser la guerre juste ?* Certains aspects de la « guerre globale contre le terrorisme » (« croisade du Bien contre le mal » du président des États-Unis G. W. Bush, bombardements des populations civiles, actes de torture, emprisonnements arbitraires, assassinats ciblés¹³⁶...) est la cible de critiques¹³⁷ et sert la propagande des organisations terroristes.

88. Extrait G. Corm

En Irak, les conséquences de l'invasion étatsunienne sont catastrophiques : un nouveau et grave traumatisme dans la psychologie déjà tourmentée et fatiguée des peuples de la région, ainsi qu'une série de nouvelles violences et de souffrances.

L'invasion étatsunienne a achevé l'œuvre de déstructuration de la société irakienne entamée par treize années d'embargo économique, le délabrement des infrastructures et l'appauvrissement généralisé de la population venant se surajouter aux exactions de la dictature de Saddam Hussein. Pour l'historien Georges Corm¹³⁸, la façon dont les États-Unis ont envahi et laissé piller les administrations d'État et le patrimoine archéologique et culturel du pays, puis dissous l'armée, la police et tous les services de sécurité ne peut être attribuée qu'à une légèreté criminelle ou, beaucoup plus probablement, à la volonté d'empêcher que l'Irak puisse un jour redevenir vraiment indépendant. Encore plus accablant est selon lui le fait que l'envahisseur ait joué des divisions communautaires, ethniques et régionales pour asseoir sa domination. Une victime expiatoire a été désignée comme source unique de tous les malheurs : la minorité sunnite, dont Saddam Hussein et son clan sont issus.

89. Cartes CDMO

Même si une grande partie de la communauté sunnite était également opprimée par la dictature baasiste, les chiites et les Kurdes sont considérés comme les seules victimes, et la minorité sunnite dans son ensemble comme l'ennemi des États-Unis. Majoritairement hostiles à l'intervention américaine, contrairement aux chiites et aux Kurdes, les sunnites sont victimes de la politique de « débaasification » initiée à partir de mai 2003 : de nombreux responsables sunnites sont destitués de leurs fonctions dans l'armée et l'administration sans discernement quant à leur rôle dans la dictature de Saddam Hussein. Dès la formation du Conseil de gouvernement irakien en juillet 2003, les sunnites ont été exclus au bénéfice des Kurdes et des chiites, seuls jugés capables de bâtir la démocratie.

Sur le plan militaire, les affrontements continuent sous la forme d'un conflit asymétrique dans cette région après le renversement du régime de Saddam Hussein : des insurgés sunnites luttent contre l'occupation états-unienne. Une région majoritairement sunnite au Nord-Ouest de Bagdad, nommée « triangle sunnite » par les militaires américains, est le lieu des opérations les plus violentes¹³⁹. C'est là que les États-Unis remportent la bataille de Falloujah¹⁴⁰ (6-29 novembre 2004).

Le boycott des élections législatives de 2005 et le retrait du parti islamique irakien en protestation contre la prise de Falloujah écartent durablement les représentants sunnites du processus de transition. La formation d'un gouvernement chiite soutenu par les États-Unis ramène brutalement les sunnites à leur statut de minorité et ouvre la voie à la radicalisation d'une partie d'entre eux : des courants salafistes

¹³⁵ Par exemple, la prison d'Abou Ghraïb, à 20 km à l'ouest de Bagdad, est devenue en 2004 le symbole honni de l'occupation américaine après la révélation des sévices infligés aux prisonniers par des soldats américains.

¹³⁶ Cf. Oussama Ben Laden (2011), Abou Bakr al-Baghdadi (2019)...

¹³⁷ Cf. le président syrien Bachar al-Assad en 2015, qui critique cette approche occidentale du terrorisme : « *il s'agit de terrorisme quand il les frappe, mais de révolution, de liberté, de démocratie et de droits humains quand il nous frappe. Ses auteurs sont des terroristes chez eux, mais des révolutionnaires et des opposants modérés chez nous* » (Discours du 26 juillet 2015).

¹³⁸ Georges Corm, *Histoire du Moyen-Orient*, La Découverte, 2012.

¹³⁹ Saddam Hussein et la plupart des dirigeants de l'époque baasiste sont issus de cette région, notamment de Tikrit, la ville natale de Saddam Hussein où il est capturé en décembre 2003.

¹⁴⁰ Opération « Phantom Fury » pour les forces armées des États-Unis.

90. Photos Al Maliki et doc.8 p.165

apparaissent, qui se distinguent des courants sunnites traditionnellement plutôt nationalistes et opposés au communautarisme. Ils affirment une identité sunnite opposée à l'État irakien et au pouvoir chiite jugé illégitime, voire mécréant. Les violences entre sunnites et chiites se déchaînent. Nouri Al-Maliki arrive au pouvoir en mai 2006, à la tête d'un gouvernement composé essentiellement de partis chiites, mais promettant la réconciliation nationale. Il n'en sera rien : au printemps 2006, après un attentat contre le mausolée chiite de Samarra revendiqué par Al-Qaïda - *doc.8 p.165. La guerre civile*, la marginalisation des sunnites, collectivement accusés de soutenir Al-Qaïda par le gouvernement Maliki, s'aggrave encore.

91. Face à l'ÉI. Texte CDMO + Vidéo 2019 Le Monde

Le 15 octobre 2006, des djihadistes sunnites, en partie issus des rangs d'Al-Qaïda, proclament l'État islamique d'Irak, qui devient État islamique en juin 2014 sous la direction d'Abou Bakr Al-Baghdadi. L'objectif de l'organisation est d'établir un califat sur toute la communauté des croyants, sur le modèle du califat abbasside tel qu'il existait au IX^{ème} siècle¹⁴¹. Son emprise s'étend alors sur une grande partie des provinces sunnites d'Irak et sur la Syrie voisine, à la faveur du chaos de la guerre civile syrienne. La capture d'infrastructures pétrolières et les pillages lui assurent des revenus qui lui permettent de se procurer des armes et de mener des opérations de propagande¹⁴².

Maliki est finalement lâché par les alliés internationaux de l'Irak appelés à l'aide face à l'État islamique à partir de 2014. La politique de plus en plus autoritaire et communautaire du Premier ministre est devenue incompatible avec la nouvelle position de Washington et de la coalition occidentale, qui fait désormais de l'inclusion des sunnites une condition de son intervention. Début septembre 2014, Haïder Al-Abadi lui succède au poste de Premier ministre¹⁴³ et affirme alors sa volonté d'offrir une meilleure représentativité aux minorités sunnite et kurde. Bagdad espère désormais pouvoir s'appuyer sur les tribus sunnites pour contrer la progression de l'État islamique.

La « chute » de l'État islamique en 2019, sous les assauts conjoints des régimes de Damas et de Bagdad, de l'Armée syrienne libre, des milices kurdes, de la coalition occidentale, de la Turquie, de l'Iran, de la Russie, etc., semble devoir mettre un terme provisoire à la guerre. Néanmoins, les conditions d'une stabilité retrouvée au Moyen-Orient sont encore loin d'être remplies et l'avenir demeure lourd d'incertitudes et de menaces¹⁴⁴.

Conclusion (objet de travail conclusif)

92. Conclusion

Révisions p.168-169

Sujets bac p.170-171

Conclusion du thème

93. Conclusion

Révisions du thème p.172

Exemples de sujets et approfondissements p.173

Grand oral p. 174-175

¹⁴¹ Cf. [I.B. D'Al-Qaïda à Daesh](#)

¹⁴² Cf. [I.B. D'Al-Qaïda à Daesh](#)

¹⁴³ Jusqu'en 2018, date de son remplacement par Adel Abdel Mehdi. Moustafa al-Kazimi est l'actuel premier ministre irakien depuis mai 2020.

¹⁴⁴ Cf. « Syrie : deux ans après la chute de son califat, le groupe État islamique continue d'étendre son influence en Syrie » sur le [site de France Info](#).